

BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel hiver 2016

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



Jeremy Lemercier

DOSSIER SPÉCIAL
**LES JEUNES TALENTS
BIOTOIS**

BIOT
la creative



Chers Bitoises et Bitois,

En ce début d'année 2016 qui s'annonce pleine d'espérance et de défis à relever ensemble, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé, et prospérité. Que cette nouvelle année comble vos espoirs personnels et qu'elle réponde à vos plus belles ambitions.

En 2015, nous avons eu à connaître l'épreuve terrible des inondations. Nous avons eu à déplorer des victimes et connu la détresse de nos citoyens sinistrés. Certes, le souvenir de cette douloureuse page de notre histoire nous oblige à un indispensable devoir de mémoire, mais il a aussi valeur d'exemple. Il nous a donné un immense courage pour surmonter toutes ces épreuves. Aujourd'hui, nous sommes tous capables de mesurer l'ampleur de la solidarité, de la détermination, de l'énergie et de l'espoir qu'il a fallu mobiliser pour sortir de la catastrophe, pour oublier le néant et repartir de l'avant. Notre identité, ici à Biot plus qu'ailleurs, j'en suis convaincue, s'exprime dans le partage, le respect et la fraternité.

Après ces 3 mois intenses de don de soi, grâce à la solidarité qui nous fédère et notre forte volonté, ensemble nous nous relevons, et ensemble nous nous reconstruisons. Bien sûr, il ne faut pas nier les conséquences graves sur la vie de notre Commune et des Bitois : il y a eu l'urgence, les diagnostics et les inventaires des besoins immédiats, la nécessité d'agir vite pour mettre à l'abri les familles sinistrées dans des logements décents. Mais il y a aussi l'Avenir, que nous préparons avec autant d'enthousiasme et d'énergie, en posant des jalons solides et nécessaires au redémarrage de notre économie locale. Maintenir notre attractivité, notre compétitivité et notre image de marque demeure notre priorité. Biot de demain doit être résiliente à l'inondation. Notre défi aujourd'hui, est de bâtir des ouvrages de construction pérennes, durables et harmonieux, capables de s'adapter à ces évolutions à risques. L'aménagement de notre territoire se doit d'être innovant pour supporter à l'avenir les épreuves climatiques. Nous travaillons étroitement avec les services de l'État, du département et de la CASA, qui se sont déjà beaucoup investis pour la remise en état des sites touchés par les inondations. Nous voulons des avancées significatives dès cette année.

À l'aube de cette nouvelle année, mon regard se porte également sur notre jeunesse et plus particulièrement celle de Biot. Porteuse d'espérance en l'avenir, je lui ai d'ailleurs réservée le dossier spécial de ce magazine municipal. Je souhaite mettre à l'honneur en effet cette jeunesse, libre de ses choix et responsable de son avenir que je sais capable de relever et préparer les défis de demain. Nous vivons à une époque de bouleversements et de transition mais malgré la tourmente que traverse notre économie, malgré l'apparition de menaces nouvelles, il y a aussi de grandes opportunités. Les jeunes doivent croire que tout est possible. Ils doivent refuser le fatalisme. Nous devons à la fois nous appuyer sur cette jeunesse et la protéger en lui donnant des perspectives, lui créer les conditions nécessaires à son épanouissement. Les jeunes sont notre force, notre moteur, notre levier, ils ont l'énergie et les idées dont nous avons besoin pour contribuer à un avenir plus juste et plus durable : il y a tant d'initiatives, tant d'engagements, tant de talents qui méritent d'être mis en lumière. Il est de notre devoir de les encourager à poursuivre leur propre chemin.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement pour partager un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire fixée au 22 janvier 2016 à 18h30 au Provençal Golf de Biot, je vous souhaite ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, une grande année 2016, ambitieuse, généreuse et solidaire !

Guilaine Debras
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Remerciements aux bénévoles
Inondations - Etats des lieux - Sécurité publique
Pompiers héroïques

ON A TESTÉ POUR VOUS P.12

La Matinée d'accueil des nouveaux résidents



TRIBUNE LIBRE P.13

CONSEIL MUNICIPAL P.14

Traitements des eaux usées
Le CCAS, un acteur de la solidarité

DOSSIER SPÉCIAL P.18

Biot, une pépinière de jeunes talents



FOCUS P.27

Association La Créative



MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Marylou Airaut, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit,
Anh-Gaëlle Richard

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - infos@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Nicolas Soquet, Istockphotos, RMN

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).

VOS QUARTIERS P.28

SOCIÉTÉ P.30

Biot, « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet »
City Mobil2 en test à Biot
Votre facture d'eau expliquée

VUE D'EN HAUT P.38

Les Souffleurs d'avenir

BIOT, LA CRÉATIVE P.40

Musée d'histoire et de céramiques biotoises
Energies 2050
So Biotiful
Biot on line

SPORT P.45

L'USBB
Vincent Vallée, le judo dans la peau

TEXTO P.47

Ball-trap pour les jeunes
Tablette à La Poste

CARNET P.50

AGENDA P.51

MERCI !

Il nous sera très difficile de lister toutes les actions de solidarité de manière exhaustive tant il y en a eu et sous diverses formes. Nous souhaitons aujourd'hui dire à tous ceux et celles qui ont donné du temps, de l'argent, un toit, des bras, une épaule, des vêtements, de la nourriture, des connaissances, des expertises, des conseils... À vous tous, bénévoles et autres personnes investis dans la solidarité et l'humanité : MERCI.

LE CLUB ALPIN FRANÇAIS et leur action efficace ! Une trentaine de bénévoles, pour la plupart tous membres du Club Alpin français - Nice Mercantour, a passé 2 journées entières à nettoyer les vallons des Combes, des Horts et de la Valmasque, ainsi que le lit de la Brague en aval du pont Muratore.



VILLE DE COMPS ET BIEN D'AUTRES...

Le Conseil Municipal, les associations compsoises et ses habitants se sont mobilisés pour récolter des dons. Monsieur le Maire de Comps, très sensible à la situation de Biot, a souhaité apporter une aide financière à Biot en personne le vendredi 13 novembre et témoigne de son soutien à tous les biotois : *"Vous vous en sortirez, comme nous nous en sommes sorti, à force de volonté et de travail. Vous aurez les aides espérées et vous avancerez peu à peu pour faire de votre commune ce qu'elle était auparavant. Bon courage à tous"*. Comme Comps, beaucoup d'autres municipalités ont aussi envoyé des dons et aides diverses en faveur des sinistrés : les Villes de Mouans-Sartoux, Saint Tropez, Antibes, Vence, Draguignan, Chateaufort, Nyons, Guérande...

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS BIOTOIS (CAPL)

Les commerçants biotois non impactés se sont mobilisés comme jamais. Des « boîtes à dons » ont été distribuées dans tous les commerces biotois au bon cœur de chacun pour une collecte. La somme sera reversée en février lors du Biotiful Day (journée kermesse au Village au profit des sinistrés). Certains restaurants, comme le Café Brun ou le Clos des artistes, ont organisé plusieurs soirées concerts à but caritatif. Enfin, les restaurateurs de la ville de Beauvais, sensibilisés, ont aussi organisé des soirées caritatives. La somme récoltée a été redistribuée aux restaurateurs biotois sinistrés.



TACOMA

L'association La Créative souhaite organiser une vente aux enchères en faveur des sinistrés biotois. Pour soutenir cette action, l'épouse de l'ancien Maire de Tacoma, ville avec laquelle Biot est jumelée, est venue en personne remettre des œuvres collectées dans sa commune.



DONS AUX SINISTRÉS DES AGENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BIOT

Parce que de nombreux agents municipaux ont demandé que tout ou partie des heures supplémentaires effectuées pendant la crise des inondations soient reversées aux sinistrés, la Ville de Biot a remis un chèque de 17 500 euros sous forme de subvention au CCAS à destination des victimes des inondations.

AU CCAS

- L'ordre des **avocats du barreau de Grasse**, a proposé des consultations juridiques gratuites les samedis 21 et 28 novembre 2015.
- Le mercredi 9 décembre 2015, des **référénts de la CAF** se sont tenus à la disposition des sinistrés biotois allocataires de la CAF avec enfant à charge afin de les orienter et de les accompagner dans les différents dispositifs d'aides mis à leurs disposition.
- Une **cellule de soutien psychologique** a été mise en place dès le 5 octobre 2015 et ce jusqu'aux fêtes de fin d'année.



AXA ATOUT COEUR

L'association AXA Atoutcoeur, après avoir pu récupérer plus de 300 jouets suite à un sinistre du « Joué club » de Monaco, a décidé de reconditionner et d'emballer les jouets pour les offrir aux enfants sinistrés de Biot et de la région. Ils ont été remis à la présidente de la Croix-Rouge de Biot en présence du directeur général d'AXA de la région Sud-Est et des bénévoles présents dans les locaux du CCAS, mercredi 2 décembre 2015.



CONCERT DE NOEL AU PROFIT DES PERSONNES SINISTRÉES

La compagnie lyrique M^{me} Croche a proposé dimanche 13 décembre en l'église Sainte Marie-Madeleine, un programme sympathique et accessible à tous, autour de la thématique de Noël, sous forme d'un tour du monde en chants. Un concert des plus joyeux au profit des sinistrés de Biot.



QUAND LES ENFANTS FONT PARLER LEURS FEUTRES !

L'accueil de loisirs de Biot a eu la grande surprise de recevoir quelques dessins d'enfants réalisés par l'accueil de loisirs de Pont-sur-Seine. Une belle initiative de solidarité ! Des gens heureux et souriants, de jolies maisons, de la couleur et du soleil pour (re)mettre de la chaleur dans le cœur des biotois. Merci les enfants !

ET CE N'EST PAS FINI ! LE BIOTIFUL DAY

L'association Biotiful, dont le but est d'animer le village organise dimanche 28 février 2016, de 11h à 22h, une énorme kermesse dans le village à destination des enfants, des adolescents et des adultes, le tout au profit des sinistrés. Venez nombreux !

Les commerces de la région, les radios, les municipalités, les entreprises privées, les associations, la métropole, les centres de loisirs et les particuliers bénévoles ont tous répondu présents. Ils ont fait don de denrées alimentaires, de jetons de laverie automatique, de vaisselle, de produits d'hygiène et de soins, de vêtements et de prêt de matériel pour répondre aux besoins les plus urgents. Merci à tous !

INONDATIONS - ÉTAT DES LIEUX

SÉCURITÉ PUBLIQUE :

BIOT PREND LES DEVANTS !

Les inondations et les crues subites du 3 octobre dernier, ont été particulièrement intenses sur la commune de Biot. Après la période de crise proprement dite, une phase de travaux d'urgence est programmée pour achever ou entreprendre la remise en état des principaux équipements publics atteints. Mais il faut également prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter qu'un nouvel événement n'engendre des désordres supplémentaires du fait de l'état de certaines infrastructures ou de la fragilisation du milieu naturel.



PRIORISER LES TRAVAUX À RÉALISER

Priorité des priorités, le confortement des berges de la Brague et des vallons des Combes et des Horts affaiblies ou fortement érodées par la crue, seront entrepris d'urgence.

Le montant global des travaux sur les cours d'eau s'élève à **1 909 941 euros hors taxes** : 500 000 € de travaux seront notamment dédiés au vallon des Combes, 415 000 € au vallon des Horts et 413 000 € pour la Brague. Pour des raisons de sécurité publique, la Municipalité de Biot engagera par ailleurs des interventions à frais avancés, au titre d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), sur certaines parties de berges appartenant à des propriétés privées.

Le mélange eaux usées-eaux de ruissellement peut saturer le réseau, déborder et

souiller le milieu naturel. Les fortes précipitations ont en ce sens dégradé par endroits le réseau d'assainissement et certaines canalisations détruites ont favorisé le rejet d'eaux usées dans la Brague et les vallons. D'importants travaux d'urgence ont alors été engagés par la Municipalité dont le coût total est estimé à 800 000 €.

Les biens et les équipements publics qui ont subi des dégâts sont également nombreux et le coût financier est considérable : 11 procédures de mises en péril ont notamment été lancées dont 5 graves avec dangers imminents, 650 000 € de dépenses seront allouées sur les superstructures municipales dont le Complexe Sportif Pierre Operto, avec 420 000 € dédiés au remplacement du terrain de foot synthétique. Sa remise en état est programmée au début du mois de janvier 2016. La scène de la salle Paul Gilardi doit être également réhabilitée

pour 69 000 €.

Les terrains de tennis sont quant à eux en cours de restauration à hauteur de 30 000 €. Ils ont été mis en service à la fin du mois de décembre 2015. Les travaux de restauration du mur de soutènement de l'école du Moulin Neuf, évalués à 90 000 € seront réalisés durant les vacances scolaires de février et s'achèveront à la fin des vacances de Pâques.

D'autres chantiers de sécurisation se poursuivent, avec le changement d'équipements du système d'alerte (décision votée en Conseil Municipal du 24 septembre 2015). Aujourd'hui, l'installation de la sirène sur le rond-point des Potiers (à proximité de la l'ancienne poterie provençale) a débuté et d'autres chantiers sont programmés notamment sur le site de la Sarène (à l'entrée de St Julien) mais aussi sur le quartier de la Vallée Verte.



Par ailleurs, un projet de **détecteurs de niveaux d'eau** équipés de mesures hydrologiques plus précises, est étudié pour être placé sur les points stratégiques des vallons. L'inondation de ces équipements lors de phénomènes de crues sera ainsi évitée grâce à un **système de radars aménagé hors d'eau** et en hauteur sur des poteaux sécurisés. Ces radars utiliseront le même réseau radio que celui des sirènes, en complète autonomie grâce à une alimentation solaire et ils seront reliés à un central par GSM (téléphonie mobile). Les informations à destination de la population seront diffusées parallèlement sur une plate-forme centrale via SMS ou appel de masse.

MADAME LE MAIRE ATTEND DES ACTES FORTS DE LA PART DES POUVOIRS PUBLICS

La Municipalité travaille étroitement avec les services de l'État qui se sont déjà beaucoup investis pour la remise en état des sites touchés par les inondations. Le Siaqueba s'est occupé par ailleurs de l'entretien de la Brague et de la Valmasque. Maintenant, la réalisation des futurs travaux se couple à la recherche et à la mobilisation des financements nécessaires, notamment pour les infrastructures publiques non assurables de la collectivité. Certaines mises en état ne sont pas indemnisables et il est donc impératif de solliciter l'aide de l'Etat, via le dispositif de « calamités publiques », ainsi que l'ensemble des partenaires financiers tels que le Conseil Départemental, le Conseil Ré-

gional, la Casa, l'Agence de l'eau... « *Le montant des dégâts matériels liés aux inondations pour la commune est estimé à 5 millions d'euros soit l'équivalent de deux ans de budget d'investissement. Nous avons reçu une aide exceptionnelle du Département de 200 000 € pour les travaux engagés sur les réseaux d'assainissement ainsi qu'une aide de 60 000 € de la CASA au profit des sinistrés* » précise Guilaine Debras, Maire de Biot. « *Les travaux à mener sont essentiels pour aménager au mieux le lit de la rivière, consolider durablement les berges et ainsi agir efficacement pour protéger la population ; mais les financements et les autorisations de la part des autorités doivent être au rendez-vous, il en va du moral des Biotois* ».

INTERVENTIONS AUPRÈS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES

La Municipalité est intervenue auprès de l'opérateur Orange, afin qu'une solution de déplacement du central téléphonique située au bord de la Brague, lui soit présentée.

La Municipalité s'est également adressée au Ministre chargé des Transports afin de résoudre la problématique des buses de l'autoroute génératrices d'inondations. La Municipalité demande dans cet esprit la création d'un véritable pont au dessus de la Brague pour le passage de l'autoroute. En effet, les buses installées constituent un obstacle à l'écoulement des eaux en cas de fortes précipitations.

LES CLÔTURES

La refonte du Plan Local d'Urbanisme lancée fin 2015, sera notamment accompagnée de la mise en œuvre d'un **schéma directeur des eaux pluviales** pour lutter contre les eaux de ruissellement. Les particuliers situés en zones inondables ont été informés des réglementations en vigueur. L'ensemble du territoire de la Ville de Biot étant en site inscrit, **l'édification des dispositifs de clôture est soumise à déclaration préalable** (article R. 421-12 b du Code de l'urbanisme). Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) et le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) fixent les règles applicables à la construction de ces ouvrages. **En zone inondable rouge, et en zone bleue du PPRI, seules sont autorisées les clôtures sans mur-bahut* à condition d'assurer le libre écoulement des eaux. Les murs pleins sont donc interdits, quelle que soit leur hauteur.** Il en va de même des clôtures pleines, des panneaux métalliques ou en bois. Ces aménagements qui répondent à des normes précises définies selon le code de l'urbanisme, ne devront pas faire obstacle à l'écoulement de l'eau. Ces protections sont illusoire et viennent amplifier le phénomène en mettant en danger les personnes et les biens. La Commune a missionné un bureau d'étude chargé de réaliser un audit des murs et clôtures existants afin d'identifier les ouvrages présentant un danger particulier.

*mur-bahut : mur bas supportant une grille ou un grillage

LES POMPIERS BIOTOIS : HÉROÏQUES



C'est à l'occasion de la Sainte Barbe que les sapeurs-pompiers ont été remerciés pour leur dévouement lors des terribles inondations du mois d'octobre.

« Nous savons ce que nous vous devons et je tiens à remercier l'héroïsme dont vous avez tous fait preuve. Vous avez sauvé des vies et contribué à notre sécurité » a déclaré Guilaine Debras, Maire de Biot accompagné d'Eric Pauget, conseiller départemental.

Les félicitations sont aussi venues de la hiérarchie : « Je tiens à féliciter l'équipe de garde du 3 octobre commandée par l'adjudant Pradelli qui s'est rendue dès qu'elle a pu à la maison de retraite pour porter assistance », a insisté le lieutenant Dorian Desvaux, commandant de la caserne.

Un bel hommage pour nos héros.

FESTIVAL DES CHŒURS

Suite aux événements d'ampleur survenus dans la nuit du 3 octobre 2015 à Biot, la deuxième édition du Festival des Chœurs proposée par l'association « Si le chœur vous en dit » a malheureusement du être annulée. Ce magnifique programme de musique classique, teinté d'accents d'Amérique Latine ou Slave se devait d'être reporté tant la première édition avait eu un vif succès avec une église pleine à chaque concert.

Ainsi, se tiendra **Vendredi 11 mars 2016 à 20h30 en l'église Sainte Marie-Madeleine, MISA TANGO de Martin Palmeri.** « C'est une messe composée en Amérique du Sud en 1996, de facture classique avec un kyrie, un credo etc. mais

avec des introductions très typiques de leurs pays d'origine, Cuba ou l'Argentine en l'occurrence, et des incursions d'instruments tels que des percussions », soulignait déjà Olivier Augé-Laribé, directeur artistique du festival, dans les colonnes du dernier *Biot Infos*.

Chœur : Chœur Régional Vocal Côte d'Azur

Orchestre : Sympho Sophia

À la direction : Nicole Blanchi

Soliste : la soprano Hélène Derrstroff

Piano : Renaud Moutier

Entrée : 15€ le concert, 10€ tarif réduit et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.



PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS !

« OUI, MAIS SI ÇA ARRIVAIT... »

Les élèves de l'école du Moulin neuf vont assister jeudi 4 février 2016 à un spectacle de sensibilisation aux risques majeurs. Cette pièce est proposée dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) porté par la CASA.



Ce spectacle intitulé « Oui, mais si ça arrivait... » est proposé par la compagnie Essentiel Éphémère. Il est issu d'un travail pédagogique mené conjointement par

les artistes, l'académie de Rhône-Alpes et l'Institut français des formateurs aux risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME).

Son objectif : « sensibiliser les enfants de la grande section de maternelle au CM2 à la culture du risque et leur apprendre les bons comportements face aux principaux risques majeurs, tout en restant ludique ».

Ainsi, pendant le spectacle, la petite Lucie expliquera précisément les consignes de sécurité à adopter lors de la survenue de chaque risque tels qu'une tempête, une inondation ou un risque chimique. À l'issue du spectacle, les comédiens ménagent un temps de questions-réponses avec les enfants. L'espoir des initiateurs est, outre que les enfants retiennent bien les consignes, qu'ils les transmettent aussi à leurs parents. Cette représentation du 4 février sera la première dans les Alpes-Maritimes mais 7 000 enfants du département du Rhône ont d'ores et déjà assisté à « Oui, mais si ça arrivait... ».

Nota : il se peut que la pièce ne soit pas jouée par les mêmes acteurs que ceux représentés sur la photo.



Mutuelle

SANTÉ POUR TOUS

Depuis le 1^{er} janvier, la complémentaire santé est obligatoire pour tous les salariés.

Le 11 janvier 2013, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord national interprofessionnel (ANI) sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi. Parmi plusieurs mesures issues de l'accord, l'obligation de complémentaire santé s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016. Cette disposition vise essentiellement les salariés des petites et moyennes entreprises dans lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de couverture collective. Le financement de cette couverture doit être partagé pour moitié entre salariés et employeurs.

Il est donc essentiel que les employeurs qui ne se sont pas encore mis en conformité s'informent sur les conditions de mise en place de cette mutuelle d'entreprise. Par ailleurs, certains salariés peuvent être dispensés par exemple, s'ils ont déjà une complémentaire par le biais du conjoint.



Pour plus d'informations

À Biot, le Comptoir des initiatives pourra vous orienter au 06 37 62 96 75.

Le site service-public.fr peut aussi vous être utile. Recherchez-y la fiche d'information intitulée « Complémentaire santé d'entreprise ».

Vous pouvez également vous renseigner auprès des chambres consulaires.

Chambre des métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes : 04 93 14 16 14

La Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur : 0 800 422 222 (gratuit depuis un fixe)

Miam

LE QG FRANÇAIS DE LOLA'S CUPCAKE EST À BIOT

Les Biotois Valérie et Frédéric Sciolla viennent d'acquiescer la Master Franchise de Lola's Cupcake, la marque phare de pâtisseries anglaises qui a pignon sur rue dans tout Londres mais aussi à Dubaï, Tokyo et depuis quelques semaines sur la Côte d'Azur.



Une Master Franchise ? Qu'est-ce que cela signifie ? Tout simplement que toute personne qui souhaitera travailler sous

la marque en France devra souscrire une franchise auprès du couple biotois. Pour l'heure, Valérie et Frédéric sont les premiers à avoir ouvert deux points de vente sur le territoire hexagonal : au Printemps sur le site du Polygone Riviera à Cagnes-sur-Mer et dans la galerie Nice Étoile. « Mais, précise Valérie Sciolla, nous serons très attentifs à des demandes de franchise de la part de personnes souhaitant redonner des couleurs à leur établissement ou se lancer dans un tout nouveau challenge ».

Le laboratoire de fabrication est à Biot, chemin des Près. « Les Biotois peuvent d'ailleurs venir directement chercher leurs commandes au laboratoire plutôt que se déplacer jusqu'aux points de vente ». Les gourmands peuvent ainsi choisir leurs

gâteaux, cupcakes et autres cheesecakes sur le site internet avant de réserver. Le laboratoire emploie à ce jour trois personnes et produit environ 1000 cupcakes par jour mais son histoire ne fait que commencer. « Les deux points de vente fonctionnent bien et nous sommes en train de prospecter pour nous implanter à Toulon, Marseille et Monaco ».

> A Biot : 371 chemin des Près.

Tél. 04 93 645 573 //

www.lolascupcake.fr

ALLO, LA POLICE ?

À noter. Pour contacter la police municipale de Biot, il faut désormais composer le nouveau numéro : 04 92 90 93 80

SECURITÉ

PLAN VIGIPIRATE RENFORCÉ

RENFORCEMENT DES MESURES DE VIGILANCE ET DE SECURITE DANS LES ECOLES, L'EAC, LES ACCUEILS DE LOISIRS ET LES CRECHES DE BIOT

Depuis les attentats du vendredi 13 novembre 2015 à Paris, l'état d'urgence a été décrété sur l'ensemble du territoire national. Dans les Alpes Maritimes, ce plan Vigipirate de niveau « alerte attentat » demeure au niveau « vigilance renforcée ». A Biot, des mesures de sécurité sont appliquées dans les structures de la petite enfance, les écoles, les accueils de loisirs et l'Espace des Arts et de la Culture.



Le dispositif à Biot prévoit le renforcement des patrouilles : l'ensemble de l'effectif de sécurité et des ilotiers de la Police Municipale est mobilisé, assurant une présence physique pour des missions de surveillance visuelle et de vigilance.

Interdiction de stationnement aux abords des établissements scolaires, extra scolaire et petite enfance

Des barrières métalliques et une signalisation délimitent les emplacements non autorisés. La présence systématique de personnel, aux entrées et sorties des établissements, est appliquée.

Pour la Petite Enfance, une vérification visuelle est faite avant l'ouverture des portes.

Particularité pour l'Espace des Arts et de la Culture

A l'EAC, il est non seulement demandé de veiller au respect de ces mesures de protection, mais également de ne pas pénétrer par les issues de secours interdites au public. L'entrée principale est le seul accès possible sous le contrôle des professeurs.

Surveillance et contrôle visuel des sacs

Une surveillance et un contrôle visuel des sacs ont été mis en

place à des horaires précis. En dehors de ceux-ci, les portes des établissements publics seront fermées.

Classes découvertes, sorties scolaires ou extrascolaires

Les départs en classes de découvertes ont été maintenus, en accord avec les autorités académiques et les enseignants. Les sorties habituelles liées aux activités sportives, ainsi que celles de la Petite Enfance et des accueils de loisirs auront bien lieu. Les autres activités pédagogiques et éducatives sont soumises à autorisation de l'académie.

Appel au civisme

La situation particulière actuelle impose à chacun de contribuer à la sécurité aux abords des écoles en faisant preuve du plus grand civisme. Cette attention collective est un complément nécessaire aux rondes permanentes des ilotiers de la commune, qui veillent au respect des règles dans la ville.

Pour la sécurité de nos enfants, nous appelons chacune et chacun à la plus grande vigilance et au respect de ces mesures en vigueur.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

LES BIOTOIS MOBILISÉS

Forte participation et score moins important du Front National résumant le vote des Biotois.

Dimanche 13 décembre, le 2nd tour des élections régionales a porté le candidat Les Républicains Christian Estrosi à la tête de l'assemblée dirigeante de Provence-Alpes Côte d'Azur avec 54,78% des suffrages et 81 sièges contre la candidate du Front National, Marion Maréchal-Le Pen qui a réuni 45,22% des électeurs autour de sa liste et obtient donc 42 sièges au Conseil Régional.

A Biot, le candidat Les Républicains a obtenu 12 points de plus qu'au niveau régional, soit 66,91% des voix (2718 bulletins), laissant la liste du Front National à un des scores les moins élevés du bassin antibois avec 33,09% des votes.

Côté participation, dès le 1^{er} tour, le taux de participation biotois (54,42%) était plus élevé de 10 points par rapport aux dernières élections régionales (44,39%). Au second tour, les Biotois se sont encore plus fortement mobilisés en élevant le taux de participation à 64,38%. La moyenne de participation du département des Alpes-Maritimes au 2nd tour est de 61,58%.

LA MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS BIOTOIS

TESTEUR : Stéphanie Profit, chargée de communication de la Ville, arrivée depuis peu.

THÈME : Participer à la matinée consacrée à l'accueil des nouveaux résidents Biotois organisée par la municipalité.

Bon d'accord je l'avoue, je ne suis pas une vraie nouvelle résidente biotoise ! Mais en tant que nouvelle arrivante à la Ville de Biot, je me sens un peu comme telle. Ma mission pour la ville : la communication envers les citoyens. Alors quoi de mieux, pour mon intégration, qu'une immersion dans cette matinée d'accueil. Proposée une fois par an, ce rendez-vous promet convivialité, découverte de Biot, de son art, son patrimoine, ses évolutions et des services offerts par la commune.

Suivez-moi c'est parti !

C'est après avoir reçu un courrier signé de M^{me} le Maire, que 13 participants ont répondu à l'invitation : Monique et Gérard, biotois depuis 9 mois, retraités, ont souhaité se rapprocher de leurs enfants. Vick, artiste à l'accent des Pays de l'Est, a posé ses valises il y a 6 mois pour « l'âme, les gens et l'accueil d'ici ». Fany et Nicolas, un jeune couple trentenaire muté à Sophia-Antipolis en avait « ras-le-bol de Paris ». Bruno et Pascale ont construit leur projet de retraite à Biot pour réunir grands-parents, enfants et petits-enfants. Virginie aussi a été mutée à Sophia-Antipolis il y a 4 mois. Natalia, jeune russe finlandaise a choisi Biot pour un stage de tourisme. Cathy et Antonio, eux sont tombés littéralement amoureux du village : « un vrai coup de foudre ».

9h

Petit à petit, timidement, les nouveaux résidents passent la porte de l'Office de tourisme. L'équipe d'accueil est très souriante et met tout en œuvre pour mettre à l'aise les invités : café, viennoiseries, jus de fruits, discussions... On nous remet de la documentation touristique et culturelle, on nous annonce le programme;

10h-10h30

Tous en mini-bus pour une visite découverte des différentes facettes de la ville à travers ses quartiers, son patrimoine, ses infrastructures sportives, culturelles, ses écoles, la technopole Sophia-Antipolis et ses espaces naturels. Patricia Chaniel, la directrice de l'Office du tourisme fait la visite guidée et répond aux questions.



10h30-11h

Nous voilà arrivés à la « Verrerie du Val de Pôme » pour une démonstration des plus bluffantes : la création d'un vase par Monsieur Saba, souffleur de verre et son stagiaire.... Les yeux s'écarquillent, les flashes crépitent, les vidéos tournent, les questions fusent. Certains, curieux, n'hésitent pas à aller essayer de souffler le verre, eux aussi. Une expérience unique.



11h30

Nous repartons direction la Salle des mariages où nous attend Guilaine Debras, Maire de Biot et 3 élus : Monsieur

Saba, en charge des commerçants, Monsieur Camatte en charge de la sécurité et des risques naturels et Madame Giunipero en charge de l'Urbanisme. Spontanément, Guilaine Debras se présente à tous individuellement, écoute leurs histoires et décide de faire visiter l'église magnifiquement restaurée avant que ne commence le jeu des questions-réponses. L'assemblée la remercie pour cette initiative et pour le chaleureux accueil qu'on leur a réservé.

Comme les autres participants, moi aussi je suis ravie de cette matinée réellement conviviale et basée sur l'échange. J'ai beaucoup appris de mon nouveau territoire. Promesse tenue !



Tribunes libres

DU CONSOMMATEUR AU CITOYEN

Au moment même où j'écris ce texte le thermomètre au pôle nord affiche +3° Celsius. Le 30 décembre 2015 en plein milieu de la nuit polaire la température y est positive alors que normalement il devrait faire -30°C. Ce serait une condition météo exceptionnelle. Il y a trois mois à peine nous avons été témoin d'un autre événement de météo exceptionnel quand s'est abattu sur nous en une heure une quantité de pluie deux fois plus importante que lors de la crue centennale de 2011.

Bien sûr nombreux sont ceux qui disent qu'on ne peut pas prouver qu'il s'agisse là du changement climatique. Certes. Mais le contraire est aussi vrai : On ne peut pas non plus prouver qu'il ne s'agisse pas des prémisses de ce changement. L'interprétation de ces événements se fera sans doute plus tard. Et peu importe finalement. On sait bien que l'exploitation

des énergies fossiles, qui de plus ne sont pas infinies, est source de pollution et qu'avec cette pollution nous contribuons à accélérer des changements de l'environnement dans lequel nous vivons. Puis dans notre époque mondialisée nous savons aussi que les choses sont liées et que notre consommation est source de pollution ailleurs. La Chine pollue aussi pour nous fournir nos smartphones bon marché de même que l'Inde qui fabrique nos vêtements à bas prix.

Il est évident que nous allons vers un changement. Nous pouvons aujourd'hui encore choisir d'être acteurs de ce changement au lieu de continuer comme si de rien était et le subir plus tard, car changement il y aura. Ce changement va mettre à l'épreuve la capacité de l'espèce humaine à s'y adapter. Il est probable qu'un nombre très important d'humains sera

amené à se déplacer pour abandonner des terres devenues arides ou immergées par la montée du niveau de la mer.

Bien que les inondations du 3 octobre aient été dévastatrices, elles ont aussi suscité une formidable mobilisation citoyenne qui aura permis de dépasser cette épreuve dans la solidarité et l'engagement. Ce moment de cohésion dans la commune est prometteur et montre que bien des choses peuvent se créer localement et donner de l'espoir dans un monde en désordre.

Bien sûr que chacun n'est qu'un être parmi 7 milliards et l'on peut se sentir impuissant face aux décisions qui se prennent dans les grandes capitales ou les directions des multinationales. Mais il y a aussi une telle multitude d'initiatives locales à travers le monde qui montrent qu'on peut entamer un autre chemin assez facilement en faisant le premier pas ici même et

maintenant. Au lieu de rester acablé et passif derrière son écran en constatant que le monde va mal, on peut suivre une idée et être actif. Dépasser cette inertie et le confort du sentier battu ne peut qu'être une expérience enrichissante.

Faire le choix d'un engagement dans son environnement vrai et concret est aussi une façon de se réapproprier le pouvoir du changement là où on se sent impuissant. Devenir citoyen engagé au lieu d'être juste consommateur est facile. Chacun a sa part de responsabilité et chacun peut faire quelque chose.

Le prochain festival Les Souffleurs d'Avenir sera une plateforme aux laboratoires de solutions et des possibles autour de nous. Venez y goûter.

*Maximilian Essayie
Conseiller Municipal délégué à
l'Écocitoyenneté et à la politique
Culturelle*



La gestion du risque, une obligation municipale !

La commune de Biot est exposée aux risques (feux de forêt, mouvements de terrains, phénomène de retrait-gonflement des argiles).

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation approuvé en 1998 prend en compte le risque inondation, très prégnant. Nous sommes tous extrêmement meurtris par les intempéries qui ont frappé la Côte d'Azur le 03 octobre 2015 et ravagé les quartiers de la Brague. Nous avons une pensée particulière pour nos concitoyens qui ont tout perdu,

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

sont dans la peine, les difficultés.

Un autre risque qui lui n'a rien de naturel, devient pourtant extrêmement préoccupant: les cambriolages croissent considérablement et le sentiment d'insécurité se développe de plus en plus à Biot, perturbe notre tranquillité, traumatise les victimes.

Il est légitime de se demander quels dispositifs la municipalité met en place pour assurer la sécurité de la population. Un policier en panne depuis des mois empêchent une possible identification des cambrioleurs. Nous n'oublierons jamais la tumultueuse

année 2015 et il faut maintenant s'engager à redonner l'élan nécessaire pour surmonter les durs événements que nous avons connus, instaurer un nouveau climat de confiance en l'avenir.

Nous espérons que cette nouvelle année voie l'émergence de vrais projets et une réelle ambition de mise en valeur de notre ville.

Ce nouvel an est une belle occasion pour vous manifester tout notre attachement et souhaiter que se réalisent tous vos désirs pour 2016.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot"

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Biot signe une nouvelle convention avec Antibes mais poursuit les négociations pour un prix de l'eau conforme au service rendu.



Le réseau communal de collecte des eaux usées représente environ 57 km de canalisations ; il draine approximativement 80% du territoire urbanisé de la commune ; le restant étant couvert par l'assainissement non collectif. Les eaux usées Biotaises sont traitées par deux stations d'épuration, l'une appartenant à la ville d'Antibes, située dans le quartier de la Salis, et l'autre, appartenant au syndicat intercommunal des Bouillides, implantés sur Biot sur le plateau de Sophia Antipolis, à proximité de Valbonne. Sous le couvert d'une convention datant de 1971, 80% des effluents usés de Biot sont traités par la station de la Salis (cap d'Antibes) dont la gestion relève de la compétence de la ville d'Antibes. La Salis ne reçoit les effluents que d'Antibes et de Biot. Les tarifs pratiqués étaient très favorables à la commune, et moitié moins élevés que ceux de la station des Bouillides.

En 2011, la ville d'Antibes a décidé la mise aux normes de la station de la Salis et délégué

sa gestion à l'entreprise Veolia sans que la ville de Biot ne participe aux négociations. Le contrat qui liait la ville de Biot à la régie des eaux d'Antibes a donc changé de nature, devenant commercial. La ville d'Antibes a également souhaité courant 2013, réviser les termes de la convention qui la liait à Biot et régissent les conditions de transport et de traitement de ses eaux usées, en vue de la faire participer à la prise en charge des investissements de mise aux normes. Après des mois de négociations, la nouvelle majorité de Biot est parvenue à faire supprimer les clauses les plus défavorables **notamment en obtenant que le traitement des eaux usées soit fixé sur la réalité du volume traité, au m³ près, et non sur un volume forfaitaire défini arbitrairement par la ville d'Antibes.** « Nous sommes parvenus à enlever les clauses les plus pénalisantes pour la commune et nous poursuivrons les discussions à venir afin de nous rapprocher au mieux du service qui nous est offert » précise Guilaine

Debras, Maire de Biot.

Les Eaux Parasites sont des eaux claires, d'origine pluviale ou souterraine, qui s'introduisent dans le réseau de collecte des eaux usées ; elles augmentent donc inutilement le volume d'eau traité et surchargent les canalisations et les équipements de transport. La réduction du volume des eaux parasites prend de ce fait une nouvelle importance. En effet, à Biot, on estime que les eaux parasites représentent 20% du volume annuel total des effluents. Les investigations réalisées par ailleurs indiquent qu'elles proviennent essentiellement des réseaux d'assainissement privatifs « un travail rigoureux sera réalisé avec le service d'assainissement pour détecter les eaux de pluies qui se déversent dans les eaux usées des particuliers. L'ensemble des résultats seront chiffrés lors des budgétisations et chaque m³ de gagné, ne sera pas payé ! » ajoute Guilaine Debras, Maire de Biot.

L'impact sur le prix de l'eau est néanmoins sensible pour la ville de Biot puisqu'il induit une augmentation du coût de traitement du mètre cube d'eaux usées. Cette évolution avait été anticipée par la Municipalité dès 2014 lorsque la hausse de la redevance d'assainissement est passée de 1,00€ HT/m³ à 1,20€ HT/m³, ce qui permet de repousser l'échéance d'une nouvelle hausse de 20 centimes/M³ à 2017. Dans le même temps, des négociations se poursuivront. De plus, dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, rendu obligatoire par la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRE) avant le 1^{er} janvier 2020, ces nouvelles dispositions seront réétudiées.



SCHÉMA DE MUTUALISATION DE LA CASA

Un service public plus efficace et une rationalisation de la dépense publique !

La loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) de 2010 impose l'élaboration de schémas de mutualisation des services. L'enjeu est non seulement financier car il permet de générer des économies substantielles en rationalisant la dépense publique mais également, d'améliorer l'efficacité du service public de proximité grâce notamment au partage et à la mise en commun de moyens et des compétences. A la CASA, sur le principe de volontariat, toutes les communes conviennent de s'engager résolument dans ce travail de concertation afin de réaliser dès 2016 des avancées concrètes et mesurables.

« Il nous appartient à tous de mener cette réflexion consensuelle qui allie utilisation des deniers publics et intérêt général. La mutualisation est un levier qui permettra de garantir un service public de qualité à moindre coût. Nous avons énormément de

compétences et il n'est pas pensable de travailler seul aujourd'hui. Cette coordination est par exemple capitale en matière de gestion de crise », souligne Guilaine Debras Maire de Biot.

Les 24 communes membres de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ont consacré une ambition politique forte à cette démarche avec une première étape de travail. « Le schéma de mutualisation est un document cadre, une sorte de charte de travail entre la CASA et ses communes. A court terme, nous pouvons déjà engager des dispositifs pour faire des économies de fonctionnement et nous avons ciblé des thématiques, que nous pourrions engager dès l'année prochaine », précise Julie Reti Directrice Générale Adjointe Ressources et Moyens de la CASA. « Des démarches sont engagées portant sur la logistique, les Ressources Humaines, l'Ingénierie technique pour mutualiser les équipements et les infrastructures,

la maîtrise de l'énergie avec le projet d'une centrale d'achat... des pistes de réflexion sont menées parallèlement comme l'idée d'un magasin général dédié à l'achat de papier et de matériel informatique ».

À Biot, parmi les nombreux sujets susceptibles d'entrer dans le cadre de la mutualisation, certaines actions sont identifiées comme prioritaires : « Dans le cadre de la lutte contre les Risques Majeurs, la coordination des plans communaux de sauvegarde sur la base d'une méthodologie et de modes d'actions communs est proposée. La gestion des Ressources Humaines peut également être repensée avec pourquoi pas la création de postes partagés entre plusieurs communes qui auraient le même besoin, afin d'accéder à des compétences pointues sans pour autant supporter la charge d'un poste à temps plein (ex : archives intercommunales). Autres exemples, la mise à disposition de personnels notamment en cas

de crise, en solidarité avec les communes de l'agglomération ; les événements du mois d'octobre ont d'ailleurs prouvé à quel point cette solidarité était essentielle à la qualité du service rendu à la population. La mutualisation des équipements et des matériels des services techniques : achat et gestion en commun d'une balayeuse, gestion du stock du petit matériel et outillage dans le cadre d'un magasin commun, gestion de la flotte automobile avec un garage commun, le carburant étant déjà actuellement financé et géré de manière groupée avec la ville d'Antibes dans un souci d'en rationaliser la gestion et le coût. Par ailleurs, dans la perspective d'un transfert de compétence prévu par la loi, il y a de vrais enjeux sur le développement d'une politique touristique du territoire, garante de la promotion des diversités communales... » précise Soaz Leuregans, Directrice Générale des Services de la Ville de Biot.

DÉMOLITION DE L'USINE SAGE

Un aménagement paysager public et de proximité pour un meilleur cadre de vie.

Situé au pied du village sur les berges de la Brague, la **Maison Saint Jean** ou **Usine Sage**, 302 route d'Antibes, non loin de la Fontanette et près du Pont vieux, va être démolie pour des raisons de sécurité. En effet, lors des intempéries du 3 octobre 2015, les berges de la Brague ont été déstabilisées et une partie s'est

effondrée au droit du bâtiment entraînant de ce fait un risque d'effondrement d'un pan de mur. Il est à noter qu'à chaque grande intempérie, la Maison Saint Jean est touchée par l'inondation. En procédant à sa démolition, la commune écarte définitivement le risque de maintenir un obstacle à l'écoulement de l'eau. Cette

propriété est située de surcroît en zone inondable, pour partie en zone rouge. L'espace ainsi retrouvé sera bien évidemment sécurisé et **aménagé en espace public paysager**. « Offrir un meilleur cadre de vie et sécurisé, telle a été notre décision. L'aménagement de cet espace vert de proximité, facilement accessible,

participera à l'embellissement urbain de ce quartier, qui n'a malheureusement pas été épargné par les inondations du mois d'octobre. La nature n'est pas oubliée: elle est l'assurance d'améliorer la qualité de vie de tous », précise Gisèle Giunipero, adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.



INONDATIONS - ÉTAT DES LIEUX

Le Centre Communal d'Action Social de Biot, un acteur de la Solidarité !

Ouvert les deux week-ends qui ont suivi les inondations du 3 octobre 2015 ainsi que tous les samedis jusqu'aux fêtes de fin d'année, le CCAS de la Ville de Biot a coordonné les actions d'accompagnement à destination des sinistrés biotois. Aides financières, matérielles, psychologiques et juridiques étaient proposées. Aujourd'hui, l'établissement poursuit l'accompagnement des recherches d'hébergement ainsi que les demandes de relogement pour les ménages n'étant plus en mesure de regagner leur résidence principale.

Au 3 décembre 2015 :

Nombre de ménages ayant sollicité une aide financière pour leur hébergement = 32
Nombre de ménages ayant indiqué un besoin de relogement définitif = 18
Les données chiffrées sont susceptibles d'évoluer à la date de parution du magazine

Le territoire a bénéficié d'un élan de solidarité hors norme, redonnant espoir aux sinistrés Biotois. Les dons financiers collectés par la ville de Biot via les associations, les particuliers et les collectivités sont automatiquement versés au CCAS. Une procédure transparente de redistribution est engagée et ce, depuis le début. Les aides financières sont ainsi attribuées après étude et analyse des situations par des travailleurs sociaux. Une cellule de coordination se réunit dans le même temps chaque semaine, en présence de représentants du CCAS, de la Maison des Solidarités Départementale, de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, de la Croix Rouge Française, du Secours Populaire, du Secours Catholique et d'Action Jeunesse et Famille. Un avis technique est ensuite soumis aux administrateurs membres de la Commission Permanente du CCAS afin qu'ils puissent se prononcer.

Au 8 janvier 2016 :

Nombre de dossiers traités en cellule de coordination : 46
Les données chiffrées sont susceptibles d'évoluer à la date de parution du magazine

Les sinistrés biotois rencontrant des difficultés peuvent se rapprocher du CCAS de Biot afin d'être orientés et accompagnés (secours financier, aide à l'hébergement) : ccas@biot.fr et 04 92 91 59 70.

— DOSSIER —
LES JEUNES TALENTS BIOTOIS

BIOT : UNE PÉPINIÈRE DE JEUNES TALENTS

Ils sont jeunes, ils sont biotois et ils ont un talent à la hauteur de leur ambition. Peut-être les connaissez-vous déjà, peut-être suivez-vous leur début de carrière dans la presse ? Quoi qu'il en soit la Ville de Biot peut être fière de ses jeunes pousses très prometteuses. Portraits de quelques jeunes espoirs dont nous allons certainement entendre encore parler et pendant longtemps...

Retenez bien leur nom et leur visage :
Jeremy Lemerrier *designer automobile*,
Thomas Lesueur et Nicolas Singery *artisans d'art en ferronnerie et métallerie*, **Marine Massi** *médaille d'argent au concours régional du Meilleur Ouvrier de France en esthétique-cosmétique*, **Eric Camilli** *pilote de rallye WRC*, **Sofian Bouvet**, *champion de voile en passe de se qualifier pour les JO de Rio 2016*, ou encore **Alexandra Louison** *triathlète de renom depuis 10 ans...* Et la liste est loin d'être exhaustive. Alors OUI ! La Ville de Biot peut être fière de tous ses jeunes talents.



Jeremy Lemercier 24 ans prodige du design automobile pour une meilleure sécurité

Impossible n'est pas Jeremy Lemercier ! Une chose est sûre, rien n'arrête Jeremy dans la quête de son rêve... Sa détermination est à la hauteur de son ambition : sans faille ! Retour sur un parcours hors norme et un début de carrière très prometteur.



C'est sur les bancs de l'école Saint Roch de Biot que le petit Jeremy commence sa scolarité. Déjà une évidence, il préfère dessiner ! Mais pas n'importe quoi : des voitures. Et pas n'importe lesquelles : les plus design, les plus racées, les plus prestigieuses. Une passion qui ne le quittera plus. Sa scolarité sera finalement très courte : Après 4 ans de collège et quelques mois dans une école privée de design, il arrête. « Je

ne voyais vraiment pas ce que l'école pouvait m'apporter. En bon « cancre à côté du radiateur », personne ne croyait en moi, sauf mes parents ! Mais j'étais à part, peut-être trop dans mon monde », se souvient-il.

C'est en attendant le bus, à Biot, qu'un jour, il trouve enfin son ambition : « J'aime le design... j'aime les belles voitures... En Italie, ils ont Ferrari Lamborghini et Maserati, en Allemagne ils ont Mercedes Audi et en

France aucune marque prestigieuse... un comble pour l'un des 1^{er} pays du luxe...! » C'est ce jour là, qu'il décide de créer sa marque. Il se le jure : il y arrivera et ne baissera jamais les bras. JAMAIS. Même s'il sait que la route sera sinueuse et semée d'embûches.

« Enfin, je pouvais exprimer mes émotions à travers le design »

En un mois, Jeremy se transforme en une machine à produire. C'est de sa chambre qu'il dessine son avenir, il esquisse des modèles qu'il montre aux magazines spécialisés. Sa petite notoriété le motive jusqu'à déjà créer son futur logo. Il veut maintenant passer dans l'émission « Direct Auto » sur D8. Qu'à cela ne tienne ! Il travaille dur et tel un homme d'affaires, il démarche des maquettistes, des infographistes, des professionnels du secteur pour obtenir une modélisation professionnelle de son concept. Sans budget, avec son bagout et quelques centaines d'heures de travail plus tard, il a enfin sa maquette à présenter, direction Paris, le plateau télé : la

Lemercier INTUITION voit le jour. Sur les conseils de son père, il essaye d'intégrer une grande école de design automobile. Les chasseurs de tête lui bloquent encore la route. « Vous n'êtes pas fait pour ce milieu, vous n'irez pas bien loin... ». Une école pourtant, finit par l'accepter pour 5 ans. La première année est généraliste, il tient bon. Mais au milieu de la seconde année, il décide d'abandonner ses études. « On me formait comme tous les autres, je tenais à garder mon propre univers ».

« Tous mes échecs sont la base de ma réussite »

À nouveau seul, il lance son second concept : la LEMERCIER RÉVÉLATION. À nouveau, il doit modéliser, à nouveau il doit se battre sans budget, à nouveau, il trouve. Sa nouvelle ambition : le mondial de l'automobile 2014 « Un jour, j'y serai ! ». En 2012, il se promène dans les allées, une petite maquette de son second concept à la main. Le directeur de Lamborghini l'accoste et lui propose un stage qu'il osera refuser : toujours la peur d'être formaté et exploité ! C'est sans rendez-vous qu'il rentre dans le bureau de l'organisateur lui réclamant un stand gratuit pour 2014. Piqué de curiosité face à ce jeune intrépide,

il accepta sa proposition : « je t'offre l'emplacement car ton audace me plaît ! », lui lance-t-il. Le rendez-vous est pris ! Après la LEMERCIER INTUITION et la LEMERCIER RÉVÉLATION, c'est donc avec la LEMERCIER RÉVOLUTION que le jeune entrepreneur espère séduire des investisseurs, capables de l'aider à faire un jour rouler ses idées. Sans financement, il décide très intelligemment de présenter sa maquette en hologramme ! Du jamais vu au Mondial ! L'emballage médiatique est d'une puissance telle qu'il en est stupéfait : télévisions, émissions spécialisées, radios, presse nationale et même internationale... tous s'arrachent le jeune biotois. Les plus grands constructeurs passent le voir, il prend des contacts... Mais l'euphorie sera de courte durée. Les contacts repartent aussi vite que les micros et les caméras et Jeremy ne transforme pas l'essai. Il faut dire que le milieu est difficile : le secret, l'espionnage sont aussi de la partie.

À la recherche d'investisseurs

Jeremy a une marque de fabrique indissociable qui intègre ses voitures mais aussi son personnage : celui d'un homme habillé de noir, lunettes et baskets oranges.

En bon marketeur autodidacte, de nouvelles portes commerciales s'ouvrent : des montres Suisse et des gants à son effigie sont créés et se vendent bien. Aujourd'hui, Jeremy est fier d'annoncer qu'on lui a confié un gros projet. Enfin ! Beaucoup d'heures de travail en perspective pour un projet qui verra le jour d'ici quelques années. « C'est un travail à plein temps et très ambitieux mais malheureusement je ne peux en dire plus aujourd'hui, je suis tenu à la confidentialité lié au milieu du design automobile », assure-t-il. « En parallèle, je vais prochainement quitter Biot - temporairement - pour démarcher les gros investisseurs Américains, de Dubaï et du Moyen-Orient. Les seuls capables de financer mon rêve et malheureusement les seuls à donner la chance au talent plutôt qu'aux diplômés », déplore-t-il. Mais sa ville c'est Biot ! Il y reviendra toujours. « C'est la ville de mon enfance, je l'adore. Et puis, Biot m'a toujours soutenu, aussi bien les biotois que la municipalité : ils m'ont aidé pour mon premier concept, pour ma première maquette, pour mes premières interviews. Je n'oublierai jamais ! ».

> jeremy.designer@live.fr
www.jeremy-lemercier.com



Un emballage médiatique sans précédent





Atelier S&L Prestiges

Souvenez-vous : en avril 2012, Thomas Lesueur et Nicolas Singery ont ouvert les portes de l'atelier de Ferronnerie et Métallerie S&L Prestige à Biot, leur terre natale, pour exercer leur Art. Nombreux sont ceux qui, en cette année 2015, ont constaté leur départ. Alors oui nous sommes tristes de perdre ces deux jeunes talents dans les rues de Biot mais il faut surtout se réjouir : leur déménagement est un envol, une évidence à la hauteur de leurs talents.

Avant de reprendre l'atelier d'Alain Pelissier, maître ferronnier de Biot en 2012, Thomas Lesueur, Compagnon du Tour de France, et Nicolas Singery, diplômé de l'école Bouille, font leurs armes chez les plus grands noms de la ferronnerie et du design partout en France et à l'étranger. Déjà, des entreprises ou des chantiers prestigieux : Oxbow, Orange, le New York Palace ou encore le château de Versailles. C'est avec l'alliage des savoir-faire ancestraux et la connaissance des matériaux contemporains que Thomas et Nicolas touchent rapidement une clientèle d'élite.

Une complémentarité parfaite

À eux deux, ils se complètent pour faire des désirs de leurs clients une réalité. Chaque pièce est unique et réalisée sur

mesure, en fonction des envies et des besoins du client. Nicolas pense et conçoit tous les projets. Perfectionniste et minutieux, il assure le suivi de chaque chantier avec une implication sans limite. De son côté, Thomas, technicien aux multiples cordes à son arc, fait naître les idées des clients avec rigueur et passion. C'est la démonstration concrète de la définition la plus pure du design : « *Le design est la création d'un projet en vue de la réalisation et de la production d'un objet ou d'un système, situés à la croisée de l'art, de la technique et de la société* », aiment-ils à rappeler sur leur site Internet.

Grandir avec l'atelier

En peu de temps, l'atelier s'est développé et l'équipe a grandi. Elle compte aujourd'hui sept compagnons au studio, deux personnes au bureau d'études

et une secrétaire de direction. D'un espace de 60m² à Biot, ils ont récemment emménagé dans un lieu unique de 500 m² à Vallauris. Une hausse de m² proportionnelle à l'explosion spectaculaire de leur chiffre d'affaire : + 420% en un an !

Leur devise : l'exigence

Escaliers, portes, rampes, mobilier d'intérieur ou d'extérieur, leur réalisation font du matériau originel le reflet des rêves de tous ceux qui leur accordent leur confiance. Les finitions font office de signature au service d'une clientèle exigeante pour laquelle ils ne s'autorisent aucun compromis : professionnalisme, luxe, tendance et perfectionnisme. La devise des deux biotois, telle une identité : « *Laisser sur chaque site une empreinte de qualité* ».

Un avenir plus que prometteur

L'Atelier S&L Prestige s'est dernièrement vu confier la réalisation d'un nouveau chantier d'exception sur l'Hôtel de Nanteuil, situé dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Thomas, Nicolas et leur équipe sont en charge de la création d'une rampe d'escalier de style sur trois niveaux et d'une porte monumentale. Ce projet magistral est teinté de tradition dans le style et de modernisme dans les techniques reflétant avec la plus grande élégance l'esprit de l'art décoratif du début du XX^{ème} siècle. Encore un projet à la hauteur de leur indéniable talent !



Eric Camilli, une accélération fulgurante !

Faites le test. Promenez-vous dans Biot et demandez qui connaît Eric Camilli ? Tout le monde ou presque. Certains l'ont fréquenté, d'autres le connaissent à travers la presse et suivent les exploits sportifs du « gamin du pays ». Il faut dire que son palmarès en rallye fait rêver et sa récente nomination en tant que pilote officiel en WRC devrait encore plus faire de bruit. Moteur !

Reconnaissance de parcours

Passionné par le sport automobile depuis l'enfance, Eric Camilli débute la compétition par le karting à l'âge de 16 ans. En seulement deux ans, il termine deuxième au niveau européen et troisième au niveau mondial.

Motivé et surtout déterminé, il se lance rapidement en Rallye où il se fait remarquer en inscrivant plusieurs podiums et victoires tant au niveau européen que mondial. La concurrence est pourtant déjà très rude. Ce qui impressionne chez lui : ses performances, son sens de la compétition et ses capacités d'analyse.

En 2015, Eric Camilli relève un challenge ambitieux en s'engageant au WRC Rallye Monte-Carlo au sein de la catégorie WRC-2 avec la Ford Fiesta R5 du Team 2C Compétition. Le pilote signe, là encore, une performance remarquable en terminant au pied du podium. Il rejoint alors le Team ORECA pour sept manches

en mondial. Avec l'objectif de prendre un maximum d'expérience bénéfique pour la suite, le jeune biotois progresse au fil des épreuves et grimpe trois fois sur le podium en Allemagne, puis en France et en Grande-Bretagne.

2016 : sur la ligne de départ avec les plus grands

Ça y est, c'est officiel ! Après une saison d'apprentissage et de compétitivité, Eric gravit l'échelon suprême en intégrant le Team M-Sport, devenant pilote officiel en WRC. Il fera le championnat du Monde des Rallyes dès la saison prochaine en tant que pilote officiel, aux côtés du célèbre norvégien Mads Ostberg.

3 ans et 30 courses pour passer de Rallye jeune à WRC, du jamais vu !

Sa méthode : sortir les bonnes courses au bon moment. Pour cela, il a pu compter sur ses capacités d'adaptation, sa pointe de vitesse en mondial junior, puis cette

année lors des 4 derniers rallyes WRC 2 avec 3 podiums et des bons chronos. « *C'est une incroyable opportunité et une réelle fierté (...) Je suis vraiment impatient mais il est sûr que je continuerai à donner le meilleur de moi-même. Mon approche ? 2016 pour apprendre et 2017 pour faire de belles performances ! L'idée est d'y aller progressivement. Cela sera difficile car je vais me frotter aux meilleurs pilotes du monde. J'ai entièrement confiance en cette équipe, maintenant à moi de jouer !* », confit-il dans les colonnes du journal l'Équipe. Aujourd'hui Eric a fait ses premiers tours de roues avec son copilote Nicolas Klingner et cela s'est très bien passé. Les essais furent très concluants. « *Les sensations sont vraiment optimales, je suis tout simplement en confiance* », conclut-il. Souhaitons-lui, là encore, les plus hautes marches des podiums. >www.ericcamilli.com



Alexandra Louison "athlète professionnelle" depuis 10 ans déjà

Alexandra Louison découvre le triathlon en tant que spectatrice en allant voir ses parents sur les courses. C'est à l'âge de 15 ans que naturellement elle commence à s'entraîner, accompagnée de sa sœur Nelly. Malgré la pratique d'autres sports comme la gymnastique pendant 8 ans, le rock acrobatique pendant 4 ans, le ski alpin, le ski de fond et l'escalade, Alexandra continue sa progression de championne.

Une tête bien pleine et des résultats sportifs phénoménaux

Après un Bac S, une prépa HEC, une école Supérieure de Commerce (le SKEMA à Sophia-Antipolis), où elle sort major de la spécialité « Marketing et Management de Projet » en 2005, Alexandra Louison devient une **Triathlète professionnelle renommée**. Les résultats s'enchaînent à vitesse grand V jusqu'à terminer première de l'IRON MAN de Nice en 2007 et obtenir plusieurs titres de championne de France de Duathlon. Elle enchaîne aussi des temps spectaculaires comme 1h12 en semi marathon et 33'30 sur le 10 km.

Pour obtenir ces résultats, Alexandra n'a pas hésité à faire appel aux meilleurs : elle-même pour la course à pied et le vélo, le club Antibes triathlon pour la natation et son papa et son conjoint pour les conseils ! Un cocon inchangé depuis 10 ans et qui lui réussit à merveille.

Quand elle évoque son meilleur souvenir de course, elle hésite. Mais à chaque fois, la victoire est encore plus belle quand c'est dans sa région et partagé avec ceux qu'elle aime : « *Difficile de choisir entre ma victoire à Nice et les deux victoires à Monaco. En tout cas, c'est grâce au public, à ma famille et mes amis que j'ai pu vivre ces 3 événements de manière exceptionnelle ! Les championnats du Monde et d'Europe de Duathlon avec une équipe de France toujours très sympathique restent aussi un excellent souvenir* », peut-on lire sur son site Internet.

En course pour 2016

En 2015, l'année a mal commencé pour Alexandra, avec une fracture de fatigue diagnostiquée pendant sa préparation pour le marathon de Paris. Et elle se termine mal aussi avec une autre fracture... de la rotule cette fois-ci.

Habitée à repousser le seuil de la douleur à l'entraînement et en compétition, elle a minimisé l'impact et le résultat médical fait mal : ni course-à-pied ni vélo pendant le temps de la consolidation ! Son caractère de gagnante la pousse quand même à relativiser : « *Pas de blessure depuis 10 ans, pas d'opération à venir, je suis bien entourée. J'aime la vie que je mène, j'aime mon métier, ça reviendra vite !* », souligne-t-elle. Rapidement, Alexandra devrait pouvoir disputer quelques belles courses : semi marathon, marathon, championnat de France de Triathlon longue distance, Iron Man et demi-Ironman... Décidément cette championne biotoise regarde maintenant vers 2016, avec une motivation décuplée !

> Retrouvez Alexandra Louison sur <http://alexandra-louison.onlinetri.com> ou sur Facebook



Tiens bon la vague et tiens bon le vent... Sofian

Le saviez-vous ? De nombreux grands noms de la Voile habitent Biot. Parmi les résidents nous avons de multiples champions de France, médaillés mondiaux ou européens, vainqueur de la coupe de l'America etc... Aujourd'hui, la relève est assurée. À quelques encablures de toucher du doigt son rêve de sélection aux Jeux Olympiques, voici Sofian Bouvet.

Sofian Bouvet, 26 ans, a débuté la voile à 7 ans à Antibes par de simples stages d'été. Depuis, la voile est devenu un véritable moteur dans sa vie. Repéré dès ses 8 ans, c'est à 13 ans qu'il se sélectionne pour ses premiers Championnats d'Europe en Optimist : son envie de briller en compétition ne cesse alors de grandir. S'en suivent des qualifications pour le Championnat du Monde aux Canaries, puis l'année suivante, il passe sur une série Olympique, le 470. C'est alors qu'il rencontre Jérémie Mion, son coéquipier d'aujourd'hui au pole France. À eux deux, ils forment un équipage talentueux qui enchaîne les bons résultats.

En 2009, ils deviennent Champions du Monde et Champions d'Europe Jeunes ! L'année suivante, ils récidivent : ce sont les seuls au monde à avoir fait le double deux années consécutives. L'ambition olympique continue de faire son chemin. La magie opère toujours !

Hissez haut jeunes hommes

Champions d'Europe 2013, victoire d'une étape de la World cup en 2014 et plusieurs fois sur les autres marches du podium, depuis 2 ans, ils évoluent entre la 2^{ème} et la 6^{ème} place à la Ranking Mondiale. L'objectif est affiché : l'or olympique ! Le parcours est encore long mais leurs excellents résultats depuis quelques mois laissent présager le

meilleur.

À l'heure du bouclage du *Biot Infos*, Sofian et Jérémie sont déjà à Rio pour des séances d'entraînements et une régata « sur site » pour la phase préparatoire des qualifications aux JO. Juste le temps d'un bref retour en famille à Biot pour les fêtes de Noël et Sofian repartira à Buenos Aires en Argentine pour préparer les futurs championnats du monde de février 2016. C'est après ce championnat seulement qu'auront lieu les sélections aux Jeux Olympiques. En attendant de ramener la médaille d'or à Biot, souhaitons-leur de continuer à voguer vers leur rêve !

Extrait du Facebook du « Bouvet Mion sailing Team » en direct de Rio pour les entraînements, posté le 21 décembre 2015.

5^{ème} du championnat brésilien... La fin de la compétition n'aura pas été facile. Bon... On avait pris l'habitude de mal commencer les championnats... Alors l'année prochaine on combine le début de celui-ci avec les fins des précédents et ça pourrait donner de très belles choses ! En tout cas merci à tous, vous êtes super, toujours aussi nombreux à nous suivre et nous supporter. Bises, Sofian et Jer.

> La Bouvet Mion Sailing team est sur Facebook

DOSSIER

LES JEUNES TALENTS BIOTOIS

Marine Massi, 2^{ème} lauréate en partant de la gauche



Marine Massi, médaille d'argent 2015 du concours régional "Un des meilleurs Apprentis de France"

Organisé par la Société des Meilleurs Ouvriers de France, sous l'égide de différents ministères, ce concours régional - mais aussi départemental et national - a pour objectif de développer le goût du travail bien fait, d'affirmer sa personnalité, de progresser et d'obtenir la juste récompense des efforts. En 2015, pour la 30^{ème} édition du concours régional, les Alpes-Maritimes représentent 60 % des médailles en PACA. Dans la catégorie esthétique-cosmétique, la médaille d'argent a été attribuée à Marine Massi, jeune et talentueuse biotoise.

Rencontre.

Pouvez-vous nous raconter votre parcours scolaire ?

J'ai effectué ma scolarité à Biot à l'école Eugène Olivari et au Collège de l'Eganaude. Je suis maintenant dans un lycée privé de Nice "Elégance Groupe Gontard" où je suis mes études d'esthétique en terminale. Depuis que je suis petite j'ai toujours voulu intégrer cette école : une chance pour moi d'atteindre mon rêve ».

Votre savoir-faire est donc une passion. Est-ce par le biais de cette école que vous vous êtes présentée à ce concours ?

Tout-à-fait. J'ai d'abord été sélectionnée par la directrice de l'école dès la classe

de seconde. J'étais très surprise mais fière. Ce fut beaucoup d'heures de travail sur plusieurs années mais le résultat est là : médaille d'argent ! Je n'ai pas pu malheureusement participer aux étapes supérieures. Et la médaille d'Or au niveau national est mon amie, nous sommes dans la même classe. Une bonne moisson pour le lycée.

Sur quoi portait l'épreuve ?

C'était une épreuve de 3 heures comprenant soin du visage, manucurie et épilation.

Que vous a apporté ce concours ?

De la confiance en moi, de la minutie mais aussi le travail en équipe car avec les autres candidates de mon lycée nous

nous sommes toutes entraînées. Cela m'a aussi permis de mieux gérer mon stress et ça c'est un bon entraînement pour mes épreuves pratiques de CAP.

Votre avenir vous le voyez comment maintenant ?

Je souhaite, après avoir obtenu mon BAC, faire un BTS pour augmenter mes compétences. Parallèlement à mes études, je prépare aussi une spécialisation en spa pour les soins du corps. À terme, j'aimerais ouvrir un jour mon institut de beauté et spa et pourquoi pas, plus tard, devenir professeur de pratique en esthétique, le tout à Biot bien sûr ! "

Propos recueillis par Stéphanie Profit.

FOCUS

ASSOCIATION *LA CRÉATIVE*

Développer la filière de production des Métiers d'art sur le territoire de la Casa et des villes voisines labellisées "Villes et Métiers d'art".

Biot bénéficie d'un patrimoine culturel et artistique exceptionnel et est surtout connu pour ses verreries. Or, avant d'être une terre de verre, Biot était aussi un village où l'argile a permis de produire une très grande quantité de jarres et amphores, qui servaient à stocker les aliments. La commune comptait par ailleurs de nombreux potiers qui ont marqué l'activité commerciale de Biot pendant des siècles.

Aujourd'hui, une cinquantaine de créateurs vivent et travaillent à Biot, dans 15 métiers différents : verriers mais également bijoutiers joailliers, céramistes, maroquiniers, sculpteurs, peintres, ferronniers... Certains perpétuent la tradition, tandis que d'autres innovent pour un art plus contemporain. Dialogue entre création contemporaine et héritage culturel, l'aventure des métiers d'art se réinvente et se vit plus que jamais à Biot !

« Biot se distingue par la présence d'une grande diversité de talents et de créateurs. L'artisanat d'art est un secteur économique à part entière que nous devons soutenir et accompagner. Il est essentiel de reconnaître ses spécificités, de protéger ce secteur et de mieux le faire connaître », précise Patrick Chagneau délégué au Développement Économique, à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Ville Numérique.

LA CRÉATIVE, PORTEUSE DU PTCE

Afin de soutenir l'artisanat d'art, à Biot mais également sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, une association porteuse d'un projet de Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) a été créée. Elle se nomme « **La Créative** ». Dans une logique de mutualisation, tant par ses moyens de production que par sa promotion, l'association souhaite être soutenue par son projet PTCE. Elle pourra dans cet esprit, réellement donner à cette filière, les moyens d'un nouvel avenir dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

UN ESPACE DE VENTE MIS À DISPOSITION PAR LA VILLE DE BIOT

Dans cette même logique, la commune de Biot est devenue adhérente de cette association et a aussi souhaité mettre à disposition un local communal dédié à la vente coopérative. Fort de sa localisation et de sa surface adaptée à une telle activité, le local de l'ancienne bibliothèque municipale situé Place de l'Église a ainsi été identifié : les artisans d'art et artistes producteurs biotois de l'association pourront exposer leur création et les commercialiser.

OBJECTIF DE L'ASSOCIATION LA CRÉATIVE

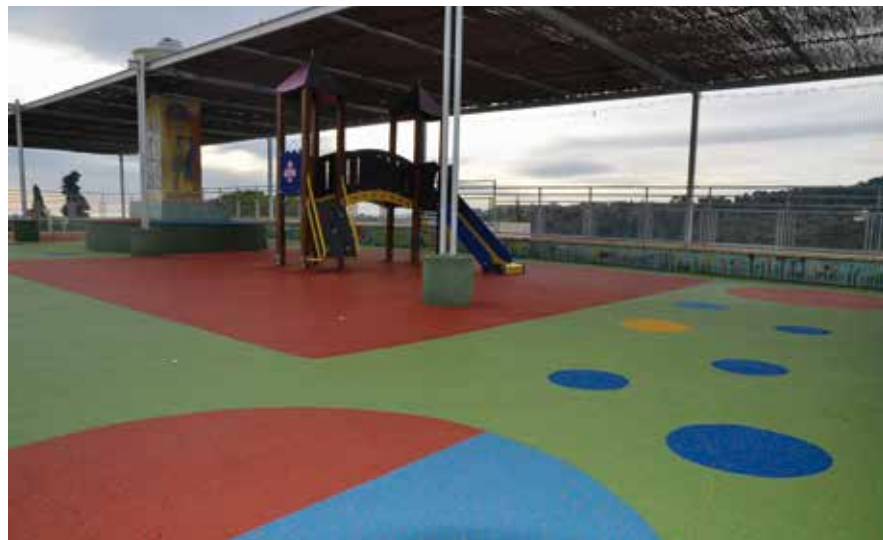
L'association La Créative a pour objet le développement de la filière de production des Métiers d'art sur le territoire de la Casa et des villes voisines labellisées "Villes et Métiers d'art" en s'appuyant sur des fonctions mutualisées. Cette filière économique, historique et identitaire sur le territoire connaît des difficultés qui pourraient être traitées par la mise en œuvre de mutualisation entre professionnels et le soutien des autres acteurs du territoire.

Par filière de production des Métiers d'art, on entend toute production réalisée sur le territoire que ce soit dans le cadre d'une activité artisanale ou artistique et mobilisant un des savoirs faire reconnu dans les "Métiers d'art" ; à titre d'exemple et sans aucun caractère exhaustif, l'association pourrait développer des actions de mutualisation portant sur les moyens de production et d'achats, la promotion et les ventes, la création, les structures et lieux à caractère pluridisciplinaires articulés autour du verre, les workshops, rencontres entre professionnels ; cet objet peut amener l'association à développer des activités à caractère économique et commercial (Code de commerce Article L442-7).



VOS QUARTIERS

TRAVAUX



• Crèche Orange bleue

- Installation d'un double portillon pour la sécurité des enfants

Montant total des travaux : 2 328,00 €

- Pose de tôle aluminium sur deux seuils de fenêtres

Montant total des travaux : 720,00 €

• Office du Tourisme

- Pose d'un portillon identique au garde corps existant devant l'office du tourisme.

Montant total des travaux : 840,00 €

• Espace des Arts et de la Culture - Henri Carpentier

- Réfection du faux plafond de la réserve effondrée suite aux inondations

Montant total des travaux : 894,00 €

- Isolation du sol pour le vestiaire avec pose de carrelage

Montant total des travaux : 3 091,20 €

- Ventouse pour débloquer la porte d'entrée

Montant total des travaux : 2460,00 €

• Local pour la PM/Etat Civil

Fourniture et pose d'une contre-cloison, peinture murs et plafonds, revêtements de sols

Montant total des travaux : 3 450,00 €

ÉCOLES :

• École du Moulin Neuf et Saint Roch

- 23 séparateurs d'urinoir standard pour l'école maternelle Saint Roch

- 21 séparateurs d'urinoir standard pour l'école maternelle Moulin neuf

• École du Moulin Neuf

- Lavage, grattage, impression, rebouchage et deux couches de peinture sur 2 murs du hall du Moulin Neuf

• École Saint-Roch

- Réfection de la cour maternelle surface : 390 m².

- Fourniture et pose de revêtement thermoplastique lés U4P3, surface : 180 m².

- Travaux plomberie : installation de 24 nouveaux robinets poussoirs à déclenchement souple.

• École E.Olivari

- Protection/Sécurité = pose de protection de tuyau de gaz en inox



• École Langevin

- Fourniture et pose sur muret d'une clôture en panneaux soudés assortie d'une grille sur mesure constituée d'arceaux et traverses en fer plat afin d'éviter que les enfants ne passent de l'autre côté de la cours en sautant.

Montant total des travaux dans les écoles : 56 441 €



INSOLITE

BIOT, TERRE SAUVAGE

Après le chameau rue du Mitan, le bouc sur le parvis de la Mairie, la visite inopinée d'un cerf chemin Saint Julien. Les riverains ont signalé la présence de l'intrus à la police mais il avait disparu à leur arrivée.

Bon voisinage et citoyenneté

HAIES, NUISANCES SONORES ET DÉBROUSSAILLEMENT : QUELQUES RÈGLES À RAPPELER

Que ce soit pour la prévention des risques d'incendie ou pour préserver la bonne entente entre voisins quelques règles méritent d'être rappelées. Et, si votre voisin ne les applique pas, pas de précipitation, la voie amiable et la conciliation méritent dans tous les cas d'être privilégiées !

Nuisances sonores

> La règle

Le bruit peut être sanctionné dès lors qu'il trouble de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Ces bruits peuvent être provoqués par un individu (cris, talons, chants...), par une chose (instrument de musique, outil de bricolage, chaîne hi fi...) ou par un animal (abolements ou chants...). En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Lorsque le bruit est commis la nuit entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que le bruit soit répétitif, intense ou qu'il dure dans le temps.

Plantation de haies mitoyennes

> La règle

Si l'arbuste ne dépasse pas 2 mètres de hauteur alors il doit être planté à 50 centimètres au moins de la limite de propriété. S'il dépasse 2 mètres de hauteur, l'arbre doit être au moins à 2 mètres de la limite de propriété.

Le débroussaillage obligatoire

> La règle

Dans le cadre de la prévention du risque d'incendies, le débroussaillage est obligatoire. En effet, la réduction des combustibles végétaux permet de diminuer l'intensité des incendies et d'en limiter la propagation. De plus, les pompiers interviennent plus efficacement sur des terrains dégagés.

Cette obligation s'applique d'une part à tout propriétaire dont le terrain est à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un bois, d'autre part sur une surface de 50 mètres autour de toutes les constructions (même au-delà de la limite de la propriété),

sur une surface de 10 mètres de part et d'autres des voies privées d'accès et sur la totalité de la parcelle lorsqu'elle est située en zone urbaine, qu'elle sert d'assiette à une zone d'activités commerciales ou à un lotissement, un camping ou du caravaning.

Plus d'informations sur le zonage de Biot sur www.biot.fr

Rappel :

Les déchets verts issus de la taille des arbustes ne doivent pas être mis dans les bacs des composteurs collectifs de la commune. Ils doivent être apportés en déchèterie (Antibes ou Valbonne) ou broyés sur place pour servir par exemple de paillage à son jardin.

L'écobuage

> La règle

L'écobuage ou brûlage pastoral est le débroussaillage par le feu. Attention ! Le brûlage des déchets verts est interdit sauf dans 3 cas particuliers : le brûlage des déchets verts issus du débroussaillage obligatoire (déchets à brûler secs et seuls sans les résidus de tonte ou d'entretien du jardin), le brûlage des déchets issus de la taille des oliviers, des mimosas et autres arbres fruitiers et, troisièmement, le brûlage autorisé par dérogation exceptionnelle accordée par le Préfet. Par ailleurs, l'écobuage ne peut avoir lieu qu'entre 10h et 15h30 et uniquement du 1er octobre au 30 juin sauf si le vent dépasse les 20 km/h. Ces dispositions ne concernent pas les incinérations de végétaux infestés pour raisons sanitaires qui peuvent présenter un caractère d'urgence (brûlage sans démarches aux horaires prévus).

DÉMARCHE AMIABLE

Pour mettre un terme à un litige avec un voisin, la première chose à faire est de le contacter oralement ou par écrit pour lui faire part de votre problème. A défaut de solution, vous pouvez faire intervenir un tiers pour une tentative de conciliation. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a nommé Marie-Françoise Adisson, conciliatrice de justice pour le canton d'Antibes-Biot. Son rôle est de tenter de régler les conflits d'ordres civil et commercial (problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, impayés, malfaçons...). Une alternative avant d'engager toute procédure. La permanence est assurée à Biot en Mairie annexe, tous les mardis après-midis à partir de 16h.

DÉMARCHES AUPRÈS DE LA POLICE OU DE LA GENDARMERIE

Vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre pour constater les nuisances sonores de nuit mais aussi de jour dès que le bruit est injurieux, intense, répété ou long. Une amende forfaitaire peut alors être infligée à hauteur de 68€ si l'auteur des troubles règle dans les 45 jours suivant le constat d'infraction, 180€ (amende forfaitaire majorée) au-delà de ce délai. Attention, une personne que prévient à tort la police ou la gendarmerie pour de tels faits risque une condamnation pour dénonciation calomnieuse. Si vous souhaitez obtenir réparation du préjudice, un recours devant un tribunal civil sera nécessaire.

OÙ SE RENSEIGNER ?

- **Pour l'obligation légale de débroussaillage :** 04 93 65 12 21 (Services Techniques - Service Risques naturels)

- **Pour la conciliatrice de justice :** 04 92 90 49 10 (Mairie annexe)
Pour les haies mitoyennes : 04 93 65 12 21 (Services Techniques - Service Urbanisme)

- **Pour les nuisances sonores :** 04 92 90 93 80 (Police Municipale)

SOCIÉTÉ

BIOT LAURÉAT DU « TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE, ZÉRO DÉCHET »

BIOTOIS, BIOTOISES : À VOUS DE JOUER !

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



En juillet 2015, le parlement adoptait une loi relative à la transition énergétique avec des objectifs ambitieux en matière de prévention et de valorisation des déchets.

Le territoire « Zéro gaspillage, Zéro déchet » de Biot en partenariat avec la CASA et UNIVALOM a été désigné lauréat de l'appel à projets 2015.

Objectif annoncé : faire passer Biot de moins de 30% de recyclage à plus de 85% de débris recyclés ou compostés. Ça commence maintenant, ça commence chez vous, ça commence avec vous pour relever le défis !

Pour la collectivité, il s'agissait de prendre des engagements forts sur la politique de réduction des déchets dans une démarche exemplaire et participative pour réduire toutes les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits et recycler tout ce qui peut l'être.

« Nous sommes prêts, ici, pour accompagner cette démarche afin d'accueillir et lancer des projets pilotes car ce projet est tout à fait en accord avec la volonté municipale de réduire la production de déchets par le développement du compostage, la gestion des gros volumes de déchets verts ou la création d'une ressourcerie », explique Guilaine Debras, Maire de Biot.

PARTENARIAT

- La **CASA** est notre partenaire privilégié. Conscient de l'intérêt majeur, la CASA a porté le projet dans son intégralité et n'a pas hésité une seconde à proposer la création d'un poste dédié pour le suivi et la réalisation concrète des objectifs.

- **UNIVALOM** : syndicat mixte pour la valorisation des déchets ménagers.

- **L'ADEME** : opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique.

Il met à disposition son expertise technique, un soutien financier pour l'animation de la démarche, des aides à l'investissement prioritaires et bonifiées.

Pourquoi Biot s'est-elle lancée dans cette aventure ?

La commune de Biot a changé de municipalité en mars 2014. La nouvelle équipe, élue sur un programme résolument tourné vers les questions environnementales, a décidé d'inscrire la ville dans la TRANSITION ÉCOLOGIQUE. Ce projet est donc la continuité de cette ambition. Par ailleurs, la commune de Biot ainsi que Villeneuve-Loubet, commune voisine, ont été impactées pendant de nombreuses années par les sites d'enfouissement de déchets ménagers. La population biotoise est très sensible à la thématique.

CONCRÈTEMENT À BIOT !

Encore plus de tri sélectif

En s'engageant dans "Territoire zéro gaspillage, zéro déchet" pendant trois ans, Biot aura maintenant les moyens et les ressources sup-

plémentaires d'Envinet (CASA) et d'Univalom financés par l'Ademe pour relancer le tri des emballages et du verre.

Remplacement des PAV par du porte à porte

Jusqu'à présent, les déchets non recyclables étaient déposés par les biotois à des Points d'Apport Volontaire (PAV). Malheureusement ces lieux ont souvent tendance à devenir des "points de fixation" de dépôts sauvages. À terme ces PAV seront remplacés par du « porte à porte » chaque fois que cela sera possible et adapté. Cette méthode est actuellement en test Chemin des Cabots.

Développement des bonnes pratiques du tri

Depuis quelques années, la ville de Biot utilise la voie « bi-flux » qui permet de recycler une grosse partie des emballages qui ne l'étaient



pas avant comme les pots de yaourt et de fromage blanc, capsules de café, journaux et papier (en vrac), aluminium etc. La Ville va continuer dans ce sens tout en posant aussi de nouvelles colonnes enterrées ou aériennes mais dorénavant plus belles et plus "design".

La déchetterie communautaire a fait peau neuve

Située à Valbonne, elle était fermée depuis quelques semaines pour travaux d'agrandissement. Plus belle, plus grande, plus sûre, plus opérationnelle, elle peut dorénavant mieux vous accueillir.

Création d'une antenne sur Biot du "Repair café" de Valbonne

Le « Repair Café » est un lieu où des volontaires expérimentés apprennent à ceux qui désirent « moins jeter », comment réparer leurs équipements et objets cassés. Si vous souhaitez donner de votre temps et transmettre votre savoir-faire de bricoleur, rendez-vous samedi 23 janvier à 10h30, à la salle des associations. (Cf article sur le Repair café page 36)

Mise en place d'une solution de broyage des végétaux et branchages à domicile

La Ville de Biot réfléchit à cette solution à domicile, sur rendez-vous, par une association d'insertion par exemple, qui proposera le paillage du broyat* dans les jardins. L'idée pourrait être la suivante : si l'usager choisit de garder ses broyats pour réaliser un paillage de ses plates-bandes et suivre les conseils de jardinage "Zéro gaspillage, Zéro déchet", ce sera gratuit

ou très peu cher. Il restera toujours la solution de payer en emmenant le tout à la déchetterie.

*Le broyat est le résultat du broyage.

L'implantation à Biot d'une ressourcerie ou recyclerie

L'équipe municipale réfléchit aussi à l'ouverture de ce type d'établissements ayant pour objectif principal de favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux considérés comme « déchets ». Deux exemples connus : Emmaüs et Envie.

Développement du compostage collectif

Plusieurs composteurs collectifs ont vu le jour cette année à Biot et d'autres sont à l'étude. (Cf. Article sur les composteurs collectifs Biotois page 32)

Combien ça coûte ?

Des études montrent qu'un système « zéro déchet » coûte en réalité moins cher à la collectivité. Les coûts de la collecte des déchets sont réduits. Le traitement coûte beaucoup moins cher que des dispositifs comme les incinérateurs, « solution » très prisée en France. De plus des emplois seront créés pour bien trier les déchets, les techniques de tri automatique ne permettant pas un tri total de qualité. Ce système produit aussi des bénéfices par la vente des matériaux recyclés et du compost. Ce système est également bénéfique pour l'environnement, car les décharges produisent du méthane et les incinérateurs des gaz très toxiques.

RAPPEL



> Le Verre

Bouteilles de vin, de bière, jus de fruit, soupes, pots de confiture ou petits pots pour bébé, bouteilles en verre transparent de couleur ambre verte ou jaune (liqueurs, apéritifs), bouteilles d'huile et bocaux de conserve.

> Déchetterie

Les équipements électriques et électroniques, les objets dangereux (huile de vidange, peinture, produits toxiques), les encombrants (meubles, gravats, vélos cassés, etc.)

> Autres

Les piles : à déposer en grandes surfaces ou à ramener chez un vendeur.

Les médicaments non utilisés ou périmés sont rapportés au pharmacien ; **Les déchets verts**, au composteur collectif.

Les vêtements, livres, jouets : remis à des associations ou au CCAS.





DU COMPOST COLLECTIF À BIOT :

C'EST POSSIBLE !

Vous êtes déjà experts en tri du verre (colonnes d'apport volontaire) et en tri de vos emballages et de vos journaux (bac jaune ou colonnes d'apport volontaire). Mais quoi faire de vos déchets organiques qui représentent jusqu'à 30 % du poids de votre poubelle ? Ne cherchez plus, Biot a désormais ses composteurs collectifs ! À vous de trier.

Qu'est-ce que des déchets organiques ?

• **Les déchets de jardins** autres que les branches coupées : tontes de pelouse, feuilles mortes, mauvaises herbes,...

• **Les déchets de cuisine** : épluchures de légumes ou de fruits, marc de café et filtres, sachets de thé, reste de repas comme des pâtes, des légumes, du riz ou du pain (sauf viande et os), ...

• **Les déchets ménagers non alimentaires** : fleurs fanées, sciure et copeaux de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papiers...

Où trouver les composteurs collectifs à Biot ?

Le premier, déjà opérationnel depuis juillet dernier se trouve sur le site des services techniques, quartier de la Baume.

Un second a été installé à l'école Olivari. Il est actuellement en rodage pour la gestion des déchets de la cantine et ceux des parents d'élèves. L'école des Colibris installe actuellement le sien et d'autres sont à ce jour à l'étude.

Concrètement comment fait-on ?

Les premiers « bio seaux » ont déjà été distribués aux riverains accompagnés d'une notice explicative. « *Si ce n'est pas encore le cas et que vous souhaitez en obtenir, contactez vos services municipaux* », précise Raymond Rudio, conseiller municipal délégué à la réduction et à la valorisation des déchets.

Et après ?

« *Les habitants du quartier pourront alors commencer à*

remplir les bacs à compost et quand ce compost arrivera à maturation, nous organiserons une distribution collective conviviale, ce qui permettra aux citoyens de se rencontrer. Une action qui crée donc du lien social autour des déchets ! Transformer ses déchets en compost, c'est transformer les déchets en ressource et avoir du compost gratuit pour les amis et voisins, et pour tous les jardins aussi petits soient-ils » souligne Guilaïne Debras, Maire de Biot.

Les avantages

Utiliser le composteur collectif c'est faire des économies non négligeables sur le traitement de déchets pour la collectivité. Par ailleurs, l'engrais produit est 100 % naturel et gratuit. Enfin, chacun réduit son empreinte écologique grâce à la réduction du volume des dé-

chets à transporter et à traiter.

Comment utiliser votre compost dans le jardin ?

• **Si vous attendez entre 3 et 6 mois**, utilisez votre compost en paillage : étendu au pied des arbustes, le jeune compost maintient l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes.

• **Si vous attendez entre 7 à 8 mois**, utilisez votre compost en mulching : épandu sur le sol à l'automne, le compost est enfoui au printemps après maturité. Votre pelouse sera nourrie et protégée.

• **Si vous attendez entre 10 à 12 mois**, utilisez votre compost en amendement : à maturité, il est utilisé en apport organique, soit en terreau.



Les composteurs collectifs biotois sont prêts.

CITYMOBIL 2, LA VOITURE SANS CHAUFFEUR, EN TEST À BIOT

Le public Biotois pourra tester gratuitement, dès le 18 janvier, une navette électrique de 9 places pour se déplacer le long de l'avenue de Roumanille à Biot.



La Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis s'est engagée depuis 2012 dans le projet européen CityMobil2. Une petite révolution dans le domaine des transports publics : quatre navettes automatiques urbaines sans chauffeur transporteront les personnes le long de l'avenue Roumanille

du lundi au vendredi de 8h à 18h30. L'expérience va se dérouler jusqu'au 31 mars. L'avis des testeurs concernant la qualité, la sécurité et la performance du transport sera collecté par un accompagnateur présent dans chaque navette.

Vers la réduction des embouteillages et de la pollution

Le projet européen CityMobil2 a pour ambition de réduire le trafic automobile et la pollution générée par le transport individuel. Ce projet permet d'organiser dans huit secteurs d'Europe (Rome en Italie, Sophia-Biot, la Rochelle et Bordeaux en France, Trikala en Grèce, Vantaa en Suède, Barcelone et San Sébastian en Espagne), un test grandeur nature pour expérimenter les navettes sans chauffeur sur des espaces ouverts aux autres modes de circulation. Les usagers-testeurs bénéficient d'un nouveau type de transport sécurisé. Un GPS et un système de détection d'obstacles équipent les véhicules EZ10, conçus par Ligier et Robosoft. La navette s'arrête automatiquement en cas de problème. La CASA, en partenariat avec la Ville de Biot teste une régularité de la navette et une amélioration en matière d'environnement et de sécurité. Rendez-vous sur l'avenue Roumanille pour découvrir ce nouveau moyen de transport.

9^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES MÉDITERRANÉENNES DES LOGICIELS LIBRES (JM2L)

La 9^{ème} édition des Journées Méditerranéennes des Logiciels Libres (JM2L), organisée par l'association Linux Azur et l'École Polytech Nice-Sophia s'est tenue samedi 28 novembre 2015.

Les logiciels libres sont ceux que l'on peut copier, étudier, modifier et diffuser librement. Ces libertés s'appliquent également à des œuvres d'art, du matériel, des ressources pédagogiques, etc. Les JM2L, libres et gratuites organisée à l'école Polytech'Nice-Sophia (école d'ingénieur du réseau Polytech) ont été l'occasion de rencontrer et de partager avec

un grand nombre de passionnés qui défendent ces valeurs : une communauté très ouverte qui comprend des collectivités locales, des entreprises, de SS2L, des associations d'étudiants ou de particuliers. En plein essor dans le monde entier, le thème de cette année était « *Do it yourself* », en français « *faites-le vous-même* ». Réparer votre grille-pain, construire

vos imprimantes 3D, héberger vos photos chez vous, c'est possible ! La philosophie « *Do it yourself* » c'est se ré-approprier ses objets, son ordinateur, trouver des astuces pour lutter contre l'obsolescence programmée. « *De nombreux contributeurs ne sont pas informaticiens, mais testeurs, traducteurs, graphistes, scénaristes, pédagogues, etc.*

Chacun a pu ainsi apporter sa pierre à l'édifice » précise l'association Linux Azur.

Une aventure dans une ambiance chaleureuse et une philosophie fondée et consacrée aux valeurs de liberté et d'entraide.

> <http://jm2l.linux-azur.org>

VOTRE FACTURE D'EAU EXPLIQUÉE

À quoi sont attribuées les sommes payées pour la facture d'eau ? À qui sont versées ces montants et dans quelles proportions ? Penchons-nous sur votre facture.

EAU POTABLE

1 ABONNEMENT

Cette partie finance les frais d'entretien du compteur et du branchement ainsi qu'une partie des charges d'exploitation du réseau du délégataire. Le tarif varie en fonction du diamètre du branchement entre le compteur et le réseau d'eau communal.

2 CONSOMMATION

Ce montant varie en fonction du volume d'eau consommé (0,0878€/m³). Il est utilisé pour financer l'entretien et l'exploitation du réseau d'eau potable ainsi que les travaux de renouvellement par le délégataire.

3 CONSOMMATION COLLECTIVITÉS

Le montant de cette surtaxe varie en fonction du volume d'eau consommé (0,01€/m³). Il finance les travaux réalisés par la commune sur le réseau d'eau potable.

4 PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU

Le montant de cette redevance varie en fonction du volume d'eau consommé (0,0838€/m³). Il finance les missions de préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau de l'Agence de l'eau.

5 LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Le montant de cette redevance varie en fonction du volume d'eau consommé (0,29€/m³). Il finance la lutte contre la pollution de l'eau menée par l'Agence de l'eau.

Informations techniques											
N° compteur	Diamètre compteur	Ancien relevé	Nouveau relevé	Déterminé par	Date du relevé	Consommation par compteur	Volume consommé	Acompte à déduire	Acompte à venir	Volume facturé	
D13MA09	015 mm			Forfait						228 m ³	
Votre n° de contrat : []						Facture n° 1021269672					
Votre facture détaillée											
	Quantité ou Volume (m ³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant Consommation (€ HT)	Montant Abonnement (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)					
■ Potabilisation et distribution de l'eau											
Abonnement	1	42,5402		42,54	5,50	278,77					
Consommation	228	0,8785	200,30		5,50						
Consommation collectivités	228	0,0100	2,28		5,50						
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	228	0,0838	19,11		5,50						
Sous-total H.T. : potabilisation et distribution de l'eau			221,69	42,54							
■ Collecte et dépollution des eaux usées											
Abonnement collectivités	1	21,0380		21,04	0,00	294,64					
Consommation collectivités non soumise à tva	228	1,2000	273,60		0,00						
Sous-total H.T. : collecte et dépollution des eaux usées			273,60	21,04							
■ Organismes publics											
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	228	0,1550	35,34		0,00	105,10					
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	228	0,2900	66,12		5,50						
Sous-total H.T. : organismes publics			101,46	0,00							
Sous-total général						596,75	63,58				678,51
Détail du montant de la TVA						Détail des montants					
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Solde antérieur	Solde à ce jour				
329,58 €	0,00 %	0,00 €	660,33 €	18,18 €	678,51 €						
350,38 €	5,50 %	18,18 €									
Répartition par bénéficiaire											
■ VEOLIA 33%			■ COLLECTIVITÉS(S) 47%			□ TIERS ET TAXES 20%					

EAUX USÉES

6 ABONNEMENT COLLECTIVITÉS

Cette partie finance les frais d'entretien des branchements entre les limites de propriété et le réseau communal de collecte des eaux usées ainsi qu'une partie des charges fixes liées à l'exploitation du réseau d'assainissement. Le tarif varie en fonction du diamètre du branchement entre le compteur et le réseau d'eau communal.

7 CONSOMMATION COLLECTIVITÉ NON SOUMISE À TVA

Le montant de cette redevance d'assainissement varie en fonction du volume d'eau consommé (1,2€/m³). Il finance le service de collecte et de traitement des eaux usées.

8 MODERNISATION DES RÉSEAUX

Le montant de cette redevance varie en fonction du volume d'eau consommé (1,155€/m³). Il participe au financement des programmes d'actions de l'Agence de l'eau visant la préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau.

➔ Prix total TTC pour cet abonnement : **2,976€/m³**

Une charte pour redynamiser et soutenir l'artisanat

La ville de Biot et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat s'engagent ensemble pour soutenir l'artisanat local.



« La Ville de Biot présente un grand nombre de commerçants, d'artisans et d'artisans d'art, ils représentent une richesse et un moteur pour l'économie. Nous avons répondu favorablement à la demande de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de formaliser notre engagement en faveur de l'économie de

proximité en signant une charte. » rappelle Guilaïne Debras, Maire de Biot.

Quatre actions prioritaires

Premier objectif : faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès de la population et des visiteurs avec la création d'un Pôle Territorial de Coopération Économique autour de l'artisanat d'art. La commune adhère désormais à la Créative, association en charge du pôle.

Seconde priorité, le maintien et le renfort de l'activité artisanale sur le territoire à travers une promotion des artistes et artisans locaux, notamment à travers de grands rassemblements comme le salon Révélation à

Paris au mois de septembre. Cinq artistes biotois ont ainsi pu profiter d'une vitrine nationale et d'une exposition médiatique internationale.

Troisième action, le renouvellement des entreprises artisanales. En encourageant la reprise d'entreprise, l'activité économique de proximité est maintenue.

Dernier engagement, l'accompagnement des porteurs de projets à travers Le Comp'toir des Initiatives créé en janvier 2015.

Ce service facilite les démarches et met à disposition une boîte à outils.

initiatives@biot.fr // 06 37 62 96 75

LA JOURNÉE VERRE À BIOT



Organisées conjointement par l'USTV, le GDR Verres et en partenariat avec la Ville de Biot, la Journée "Verre", événement à destination des professionnels, a eu lieu à Biot le 19 novembre 2015. Cette journée a rassemblé des acteurs très variés du monde du verre comme des artisans souffleurs verriers de Biot, des industriels comme Saint-Gobain mais aussi des chercheurs travaillant sur la fibre optique : le rapprochement parfait

pour de l'échange d'expérience et la création de liens entre les différents réseaux professionnels et le milieu de la recherche scientifique !

Cette journée - le matin dans une verrerie puis au musée Fernand Leger et l'après-midi à Polytech pour des conférences - s'est caractérisée par une ambiance informelle favorisant questions et débats ainsi que la présentation de premières communications par des doctorants ou des jeunes chercheurs.

M. Pierini est intervenu pour présenter le jumelage avec Tacoma et les liens entre les 2 communautés de verriers. Ces journées se sont imposées au fil des années comme un événement majeur de la vie scientifique de la communauté verrière française. Cette édition 2015 a été aussi l'occasion pour les professionnels du secteur non biotois de visiter la Verrerie du Val de Pôme et d'assister aux démonstrations de verriers biotois.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : CONCERTATION

Au cours du premier trimestre 2016, seront organisés les ateliers de concertations dans le cadre de la révision du PLU.

Pour participer à l'élaboration du projet de territoire au travers des ateliers de concertation, la population dans son ensemble, à titre personnel ou en tant que représentant d'association ou d'entreprise, est invitée à s'inscrire dès à présent en écrivant à l'adresse email : plu@biot.fr. Une feuille d'inscription est également disponible à l'état civil en mairie. Les thèmes abordés ainsi que la date et l'heure de ces ateliers seront communiqués par voie d'affichage et sur le site internet www.biot.fr. Cela permettra à chacun d'assister à l'atelier de son choix.

LES SUPERS HEROS

PROFESSIONNELS DE LA VITRE



La société Patrigeon, spécialiste du nettoyage de bâtiments à accès difficiles, implantée à Biot a créée le buzz en décembre dernier.

Chaque année, les employés de cette société de nettoyage de vitre se déguisent en Père Noël pour laver les vitres de l'hôpital pédiatrique de Lenval et distraire les enfants. Mais en 2015, les jeunes malades, leurs familles et le personnel soignant ont vu évoluer dans les airs Batman, Super-

man, Spiderman, Iron Man et Captain America pendant presque deux semaines. Cette bonne action a rapidement été relayée par les parents sur les réseaux sociaux puis par la presse locale et nationale. Certains enfants ont même appelé l'entreprise pour les remercier de ce geste.

Bernard Patrigeon, directeur général explique « avoir été contacté par M6, France 3 et TF1 pour des interviews. L'action a beaucoup plu ». Une vague médiatique qui incite l'entreprise à poursuivre ses actions auprès des enfants, mais de façon plus discrète.

LE REPAIR CAFÉ ARRIVE À BIOT



Repair Café, késako ? Le principe est simple : vous avez du matériel en panne, une radio qui fonctionne mal, une imprimante en grève, une pièce manquante sur du petit-électroménager ou sur le vélo du petit dernier ? Passez au Repair Café, échangez avec les bénévoles pour partager un moment convivial et repartez avec votre objet réparé. C'est gratuit, ouvert à tous et c'est une action utile pour réduire les déchets. **Bricoleurs amateurs ou chevronnés, spécialistes de la réparation, rejoignez les bénévoles pour animer ou partager vos compétences. Une réunion d'information est prévue le 23 janvier 2016 à 10h30 à la salle des associations à Biot.** Pour plus d'informations, consultez la page Facebook : RC Biot et le site www.repaircafesophia.org. Six Repair Cafés existent déjà dans les Alpes-Maritimes.

Disparition de la doyenne de Biot

Madame Thérèse Lacarrière, née Mancini le 6 mai 1909, s'est éteinte le 12 septembre 2015 dans sa 107^{ème} année.



Un siècle sépare "Mita" de son arrière petite-fille.



Thérèse Lacarrière en 1950 toujours au bord de l'eau.

La doyenne de Biot était une femme d'une grande disponibilité, curieuse et ouverte aux autres. D'origine perse et arménienne par sa mère, corse et colombienne par son père, Madame Lacarrière recevait volontiers, mettant à l'aise tous ceux qui lui rendaient visite. Femme de caractère, elle a hérité de l'art d'obtenir ce qu'elle voulait, sans avoir l'air de demander, avec une subtilité désarmante. « On ne pouvait rien lui refuser, elle arrivait toujours à ses fins » concède Jean-Marie, son fils.

Une Biotoise d'adoption
Arrivée en 1984 à Biot pour se

rapprocher de sa famille après avoir vendu son appartement parisien, Thérèse Lacarrière a toujours été attirée par la mer. Membre du Cercle de voile de Paris, elle naviguait avec son mari et appréciait particulièrement la Méditerranée. Une passion transmise à son fils, marin de profession. D'une volonté et d'une santé de fer, la doyenne du village était encore parfaitement autonome à cent printemps. Elle tenait à faire ses courses seule dans un hypermarché au grand dam de son fils à qui elle avait répondu « J'aime avoir le choix et faire les boutiques de la galerie marchande » alors qu'il

lui proposait de l'emmener dans des magasins de taille plus modestes. Elle cuisinait des petits plats à son petit-fils et récitait des poèmes de Victor Hugo. La centenaire mettait un point d'honneur à aller voter pour « faire son devoir de citoyenne ». Jean-Marie Lacarrière raconte volontiers « l'étonnement des assesseurs lorsqu'il découvrait l'année de naissance de ma mère : 1909. » Interviewée par France 3, elle ne se laissait pas intimider et répondait lorsqu'on lui posait une question sur les élections : « il faut qu'ils apprennent à travailler ensemble ».

Un échange intergénérationnel unique

Un siècle séparait « Mita » de son arrière petite-fille June. Une grande complicité les unissait. June montrait volontiers les rudiments de la tablette tactile à son aïeule qui lui glissait qu'à son âge, elle avait plutôt « une ardoise et une craie ». Un choc des générations tout en partage, de l'évocation de souvenirs à l'élaboration de projets pour un enrichissement mutuel. Thérèse Lacarrière s'est éteinte chez elle, à la Noria, le 12 septembre dernier dans sa 107^{ème} année, entourée des siens.

LES RESTANQUES DE BIOT FÊTENT LEURS CENTENAIRES



Le 21 octobre dernier, la résidence Les Restanques mettait à l'honneur deux de ses pensionnaires pour leur anniversaire. Samuele Goustille, 102 ans avouait avoir « toujours beaucoup travaillé et avoir eu une vie saine » à la campagne et Joséphine Portal, 103 ans confiait « n'avoir jamais imaginé vivre aussi longtemps ». Pour l'occasion, les résidents ont participé à la décoration de l'établissement et à la création d'une carte d'anniversaire. Après un concert de jazz très apprécié, les deux centenaires ont soufflé leurs bougies, dégusté leur gâteau et ouvert leurs cadeaux, comblées par toutes ces attentions. Le 30 décembre, Suzanne Negro a fêté son 100^{ème} anniversaire avec dix autres pensionnaires. La jeune centenaire a expliqué « avoir adoré son métier d'horticultrice » débuté à 14 ans pour aider ses parents. « À l'époque, on ne comptait pas ses heures », a-t-elle précisé. Un joli moment de partage.



ENVIRONNEMENT

LA CULTURE DU RISQUE

Le défi aujourd'hui, est celui de mieux protéger à l'avenir les personnes et les biens, en tirant les enseignements des inondations du 3 octobre 2015. Il faut déterminer les moyens à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité de la commune. De nombreux projets sont en cours avec une réflexion déjà menée parallèlement en matière de lutte contre les risques majeurs. Biot doit élaborer une stratégie à plus long terme, pour limiter l'impact grave de ces phénomènes météorologiques. Un groupe de travail a ainsi été chargé de mettre en place un dispositif pour l'information et la formation de la population. L'avenir du territoire dépendra de la capacité à vivre aujourd'hui avec le risque et à composer, plus que jamais, avec la nature. Mais comment faire en sorte que les conséquences soient les moins douloureuses possibles ? Plus que de rechercher l'impossible risque zéro, le véritable défi est peut-être là...

L'INFORMATION PRÉVENTIVE RENFORCÉE

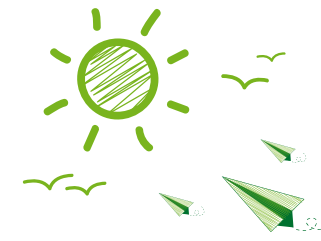
À chaque risque correspondent des consignes spécifiques

Des réflexions sont actuellement menées en matière de culture du risque avec la mise en œuvre pédagogique d'une politique d'information et d'éducation citoyenne sur les conduites à adopter en cas de risques majeurs. L'idée est d'accepter de vivre avec ces risques en prenant les dispositions nécessaires pour que de tels événements hors normes et difficilement évitables aient le moins de conséquences possibles. « *Il faut rendre ce sujet prioritaire. Nous devons raisonner autrement et changer nos pratiques pour pouvoir affronter et vivre avec le risque. Cette culture du risque passe avant tout par sa connaissance et la prise de conscience du rôle que chacun*

doit jouer pour ne pas mettre en danger sa vie et celle des siens, face à un événement brutal, violent et par nature bien souvent imprévisible » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot.

Dès le début du mandat en 2014, la Municipalité a souhaité ainsi renforcer sa mission d'Information Préventive auprès de la population sédentaire et touristique afin d'améliorer la connaissance des risques majeurs, des consignes de sécurité et des gestes qui sauvent. Entre risque, danger et sécurité, il faut aujourd'hui limiter au mieux les effets et répondre aux questions essentielles en cas de danger : « Que faire ?, Comment réagir ?, Comment s'informer ? » À chaque risque correspondent des consignes spécifiques, qu'il convient de respecter pour se protéger et limiter ses conséquences. En complément du Plan

Communal de Sauvegarde en cours de refonte, l'actualisation du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et la conception d'un PFMS à destination des familles (Plan Familial de Mise en Sécurité) seront des outils de communication qui accompagneront cette démarche. La sécurité est l'affaire de tous. Il est donc essentiel que chaque citoyen biotois soit sensibilisé aux thématiques de la sauvegarde et de la protection civile ; car chacun a un rôle à jouer pour faire face aux situations d'urgence. Que chacun devienne acteur de sa propre sécurité. « *Ensemble, faisons le choix d'une culture du risque partagée. Nous contribuons tous par nos actions et nos bons réflexes à la Sécurité Civile* », ajoute Guilaine Debras, Maire de Biot.



LES SOUFFLEURS D'AVENIR

FESTIVAL DE L'INNOVATION ÉCOCITOYENNE / 2^{ÈME} ÉDITION



DU 29 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2016 à Biot village et au Pré de la Fontanette - Entrée libre

Partager des expériences innovantes autour d'acteurs engagés dans une démarche de transition : transition écologique, transition citoyenne, transition énergétique, transition sociale. Tel est le fil conducteur de ces trois journées d'échanges, de discussions et de découvertes qu'a souhaité développer la Municipalité de Biot, au regard du succès de la manifestation lancée en 2015.

Trois jours pour voir, découvrir et expérimenter des réponses durables : des alternatives crédibles aux modes actuels de gestion du risque, d'ingénierie durable, d'agriculture et de consommation, d'enseignement et de recherche, d'économie sociale et solidaire. « *Ce festival est une plateforme d'innovations et d'expérimentations ; l'idée est de proposer des solutions nouvelles en matière de développement durable, de sensibiliser l'opinion, de tenter de modifier les comportements et de générer une saine émulation intellectuelle à laquelle tout citoyen peut participer* » souligne Maximilian Essayie, conseiller municipal délégué à l'Écocitoyenneté.

Des spécialistes seront notamment présents autour de tables rondes, de divers stands pour partager avec vous des modes de vie novateurs. L'échange et les discussions seront de mise avec de nombreux rendez-vous : films et débats, présentations d'ouvrages, stands, ateliers et ani-

mations culinaires comme le marché bio et paysan pour retrouver de nombreux produits du terroir, la cuisine slow food, le troc'graines, le Repair Café ou encore, le hackathon Green Game (programmation informatique collaborative) de Telecom Valley avec son concours chronométré pour produire un prototype d'application. Porteur d'espoir et de perspectives d'avenir, le festival qui s'inscrit dans une démarche municipale plus globale, **a pour ambition de faire de Biot, un véritable acteur de la transition et de l'écocitoyenneté.** La volonté est également d'attirer un plus large public et de sensibiliser des personnes nouvelles aux enjeux de l'évolution des modes de vie.

LA GESTION DU RISQUE : UN THÈME MIS EN AVANT

L'une des 4 grandes thématiques sera cette année : la Culture du Risque. Au regard des inondations qu'a subi la commune de Biot et des précipitations qui se sont abattues sur le territoire brutalement, une réflexion sera menée plus particulièrement sur le risque et la gestion du risque.

Résilience face aux Risques

La problématique sera abordée avec des experts en climatologie, en hydrologie et en sociologie ; des questions sur la gestion d'une communauté de territoire en zone de risque, ainsi que sur les évolutions

climatologiques, seront ainsi soulevées. Des débats seront par ailleurs engagés sur l'avenir de notre territoire depuis sa résilience (un défi technique et culturel) jusqu'à la culture du risque.

L'Agriculture autrement

Le festival Souffleurs d'Avenir fait la part belle à la permaculture, aux jardins partagés, à l'agriculture bio, aux jardiniers, à la cuisine slow food... Le festival s'intéresse à tous ceux qui cultivent dans un plus grand respect de la nature et s'adresse à tous ceux qui en consomment les fruits.

Enseigner et chercher autrement, depuis les techniques pédagogiques (dès la petite enfance) jusqu'à la recherche (centres de recherches et évolutions à Sophia Antipolis). En associant les écoliers et la technopole, des débats seront organisés pour engager des discussions sur l'apprentissage et la recherche.

Le travail du futur

Au regard du salariat traditionnel en déclin, une réflexion sera menée sur la manière d'envisager autrement le travail de demain, la démocratie dans le travail, le travail coopératif et le bénévolat : économie sociale et solidaire, troc, monnaie locale, coopératives, don, la programmation informatique collaborative avec le hackathon ...

BIOT

la créative

LE MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES



Le charme de l'ancien hôpital Saint-Jacques et de la chapelle des pénitents blancs (17^{ème} siècle) rassemble une collection d'œuvres reflétant l'exceptionnelle activité de la ville de Biot depuis plusieurs siècles. Le Musée d'Histoire et de Céramiques biotoises est connu pour ses collections de fontaines ornementales, de jarres, de costumes, de témoignages de métiers et de photographies évoquant une façon de vivre depuis longtemps disparue. Un espace est réservé à des expositions temporaires de céramique contemporaine.

Jusqu'au 06 mars 2016, le Musée expose des créations contemporaines en porcelaine, en grès ou en faïence de deux artistes alliant la matière et la délicatesse. La mémoire et l'émotion sont au cœur du travail de Christiane Filiatreau, dont le travail rebondit de la géométrie à l'organique, du robuste au fragile, pour nous plonger au creux de la matière. Serge Dos Santos s'attache à illustrer les nanoparticules, la manipulation des structures et de la matière pour mettre en valeur le volume et tenir la terre en équilibre. En effeuillant l'enveloppe extérieure, le volume se révèle, s'affirme et

revendique sa présence. Grâce à ses collections permanentes et aux expositions temporaires, le musée attire chaque année un public toujours plus large. Pour que chacun puisse conserver un souvenir indélébile des œuvres qu'il a pu admirer, la boutique propose des offres alléchantes de pièces créées par les artistes qui exposent au Musée. Un large choix de livres et de documentations sur l'art de la céramique et les nombreux artistes reconnus dans ce domaine sont également proposés à la vente.

> www.musee-de-biot.fr

Liberté, j'écris ton nom

« LA FORCE DE LA CRÉATION ET DE L'ESPRIT FACE À LA BARBARIE... »

En le choisissant comme emblème de son hommage aux victimes des attentats le centre Pompidou redonne corps à la puissance du poème de Paul Eluard, illustré par son ami Fernand Léger, "Liberté, j'écris ton nom". **Et, c'est une raison supplémentaire d'aller voir en ce moment à Biot, l'exposition** que le musée national Fernand Léger consacre au dialogue entre les deux artistes.



Le centre Georges Pompidou a rendu hommage aux victimes des attentats du 13 novembre dernier en déployant sur sa façade une bache de 13 mètres de haut reproduisant l'illustration par Fernand Léger du poème de Paul Eluard « Liberté, j'écris ton nom ».

Pour Serge Lasvignes, président du centre Pompidou : « *Ce célèbre vers de Paul Eluard et l'illustration de Fernand Léger acquièrent une force nouvelle à chaque fois que notre liberté est attaquée. Ils expriment la force de la création et de l'esprit face à la force brutale et à la barbarie.* »

Or, cette année, **le musée national Fernand Léger** a pu acquérir la première édition de ce précieux ouvrage et **a programmé une importante exposition** « **Autour**

du poème Liberté, Paul Eluard et Fernand Léger en dialogue » **actuellement présentée jusqu'au 7 mars 2016**. Cette présentation prend malheureusement tout son sens avec ces tragiques événements. Autour de l'histoire forte de ce poème de résistance, l'exposition est l'occasion de revenir sur le parcours croisé des deux artistes engagés.

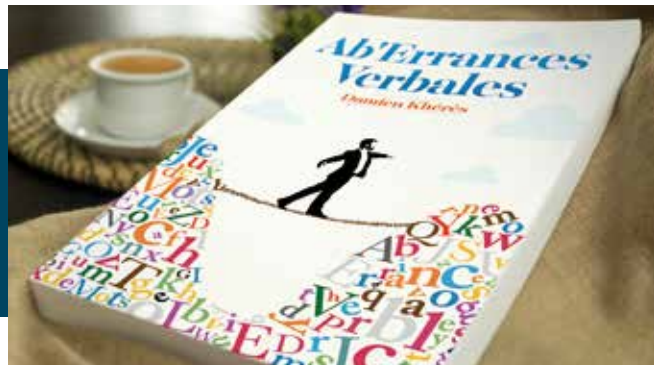
Fernand Léger avait toute sa place dans le cercle des amis d'Éluard depuis les années 1920 mais leur amitié se renforce dans les années trente comme en témoignent deux tableaux de Léger : *Le Paysage polychrome* (1937) qui fait partie de la collection personnelle du poète et *L'Araignée bleue* (1938) qui comprend des vers d'Éluard inscrits de la main du poète. Les tourments de la se-

conde Guerre Mondiale les séparent. Léger s'exile aux États-Unis tandis qu'Éluard est mobilisé de 1939 à 1940. C'est en 1942 que paraît *Liberté*, poème devenu l'un des emblèmes de la Résistance. Les deux artistes se rapprochent dans l'après-guerre et Éluard écrit un poème pour le catalogue de la série des *Constructeurs* de F. Léger. Un an après la mort d'Éluard en 1952, l'éditeur Pierre Seghers sollicite Fernand Léger pour réaliser une édition limitée de *Liberté*, le plus célèbre poème de Paul Eluard. C'est sa page de garde qui était ainsi exposée à Beaubourg.

> Musée national Fernand Léger
Tél. 04 92 91 50 30
www.musee-fernandleger.fr

LES « AB'ERRANCES VERBALES »

DE DAMIEN KHÈRES



Damien Khères est un auteur Biotois. Son précédent ouvrage, le recueil de poésie « Vers soufflés » est vendu à la librairie Bio-rama. Un auteur passionné, un jongleur de mots : « *La langue est ma muse et les mots m'amuse alors vous risquez de trouver aberrantes mes errances verbales. Mais que cela ne vous empêche pas de flâner au gré de mes âneries dans les champs sémantiques où j'ai semé quelques jeux de mots, qui n'attendent plus qu'à être récoltés.* » Son nouveau recueil de chroniques « Ab'Errances » est paru le 30 décembre 2015. Disponible sur toutes les librairies en ligne au prix de 12€, ces chroniques humoristiques, riches en jeux de mots, raviront les esprits.

UNE BOUTEILLE D'EXCEPTION

L'excellence de l'artisanat biotois dépasse très largement les frontières de la région. Frédéric Van Overschelde, souffleur au cœur du village réalise des bouteilles spéciales de Chartreuse. 2500 à souffler en deux ans.



teilles de Chartreuse spécifiques : « *Elles contiennent 70 cl et répondent à un cahier des charges très précis à respecter. Mais j'y apporte mes qualités techniques que j'ai adapté au produit* ». Chaque bouteille est conçue pour recevoir un élixir précieux, une chartreuse de 30 ans d'âge découverte par les moines dans deux fûts, oubliés depuis plusieurs décennies. Ce produit d'exception devait trouver un écrin à sa mesure. Assisté de Hubert Dany, le verrier prélève la juste quantité de verre « à l'œil ». Il travaille la

matière en fusion puis souffle le verre dans le moule en bois, pour qu'il devienne bouteille. Un travail de précision, mettant en avant un savoir-faire unique. La bouteille est numérotée et présentée par la marque dans un coffret en bois, contenant une clé USB avec le film retraçant sa fabrication. Seulement 120 bouteilles de Chartreuse verte et 120 de Chartreuse jaune de ce crû unique sont mises en vente chaque année dans un réseau de distribution spécialisé.

Dans son atelier « Souffle de verre », depuis près d'un an, Frédéric Van Overschelde souffle chaque jour une vingtaine de bou-

LuminéSens

RETROUVER CALME ET SÉRÉNITÉ EN QUELQUES MINUTES



Pour la troisième année consécutive, l'association LuminéSens propose des ateliers de développement personnel à Biot (cf. programme des ateliers dans l'agenda). Zoom sur une technique simple pour retrouver calme et sérénité avec l'atelier "Cohérence Cardiaque", animé par Willy Caffely. Gérer rapidement les difficultés, le stress, les émotions

fortes sans se laisser déborder est un défi pour la grande majorité des personnes. Le samedi 5 mars à 10h30, Willy Caffely propose une technique simple pour retrouver calme et sérénité. L'exercice de la cohérence ou résonance cardiaque se révèle d'une grande aide et d'une simplicité étonnante avec un apprentissage à la portée de chacun. Cet atelier propose des petits

outils pratiques, concrets pour gérer dans l'instant présent les émotions négatives en les contrant par un état proche de la relaxation. Il est vivement recommandé de s'inscrire aux ateliers au préalable. Les places peuvent être limitées selon l'activité prévue.
> 06 41 42 01 57
CCAS de Biot
luminesens06@gmail.com
www.luminesens06.fr

ENERGIES 2050

L'ONG BIOTOISE SE DÉPENSE SANS COMPTER POUR LA COP 21

Participation à la préparation des négociations sur le climat, accompagnement des pays dans leurs contributions volontaires, tenue de stands, animation de conférences... L'association biotoise ENERGIES 2050 n'a pas manqué le rendez-vous de la COP 21 mais regrette que l'accord de Paris élude certaines questions de mise en œuvre.



« *Nous sommes une petite équipe et consacrons toutes nos énergies au développement de nombreux projets à l'échelle nationale et internationale* », explique le fondateur Stéphane Pouffary. ENERGIES 2050 est une des associations qui a le plus vaste rayon d'action à l'échelle internationale, et qui, paradoxalement, est une des moins connues du paysage biotois. Notez donc qu'ENERGIES 2050 est une organisation non gouvernementale née d'un réseau de citoyens et d'experts du monde entier travaillant sur les questions climatiques et énergétiques. La COP 21 qui s'est déroulée en décembre 2015 à Paris était donc un rendez-vous crucial pour ENERGIES 2050 qui s'est très fortement investie en organisant près d'une cinquantaine d'événements !

« *En premier lieu, nous avons été accrédités sur la zone bleue, au Bourget, dans laquelle se déroulaient toutes les négociations, nous avons aussi réalisé un guide des négociations sur le climat à l'attention des négociateurs et des décideurs pour la Francophonie, qui rassemble 57 pays, et qui a également été traduit en anglais pour les participants anglophones. Nous sommes aussi une des rares ONG à avoir participé à l'élaboration de plusieurs contributions déterminées au niveau national, comme le Togo, le Sénégal et des petits États insulaires du Pacifique et nous accompagnons un pays dans le dépôt d'un dossier au Fonds vert pour le climat* ». Outre cette implication dans l'accompagnement des décideurs politiques, les équipes d'ENERGIES 2050 ont pu montrer leurs actions au travers d'un espace de

30 m² au Grand Palais en bordure des Champs Elysées (une des zones de la COP21), d'un stand dans la zone accréditée du Bourget et de nombreuses conférences et tables rondes. « *De plus, nous avons accompagné de nombreux représentants de la Francophonie et, de fait, avons réalisé une dizaine d'interviews de ministres et une cinquantaine de vidéos sur différentes actions intéressantes pour lutter contre le réchauffement climatique* ». Et l'accord ? Historique ou décevant ? « *L'accord est utile, indispensable, reconnaît S. Pouffary, mais il est largement insuffisant. La trajectoire actuelle de nos sociétés nous conduit plutôt sur un réchauffement climatique de 3°C, ce qui est catastrophique. De plus, l'accord n'est pas contraignant, les financements ne sont pas à la*

hauteur et les modalités restent insuffisamment définies. Beaucoup de décisions ont été repoussées à la COP de Marrakech en 2016 et tout ce qui n'est pas fait aujourd'hui, coûtera beaucoup plus cher demain ». En tout cas, la société civile ne baisse pas les bras et ENERGIES 2050 est déjà absorbée par son nouveau projet, ethi-Carbon Afrique®, qui vise à contribuer à la révolution énergétique africaine. Cette initiative permet à chacun, particulier ou professionnel, d'évaluer son empreinte carbone grâce à un calculateur, et de l'équilibrer par un don qui ira financer des projets solidaires d'adaptation et d'atténuation en Afrique.

> www.energies2050.org
> www.ethicarbon.org

So BIOTIFUL !



En septembre dernier, quatre biotois, Staffan Mercatini, Stéphane Combet, Grégory Tora et Christophe Cordelle ont souhaité regrouper leurs différentes expériences et compétences dans le domaine de l'événementiel afin de contribuer à l'animation de leur village. Les tristes événements du 3 octobre précipitent la création de leur association qu'ils baptisent « Biotiful ». Dans la foulée, ils proposent à la mairie d'organiser

une journée de fête dont les bénéfices iront aux victimes et sinistrés de la ville de Biot. Le projet est accepté. Cette journée, appelée le « Biotiful Day », aura lieu le **Dimanche 28 février 2016 de 11h à 22h dans les rues du village**. Ce sera une journée de fête et de rassemblement pour toute la famille. **Une kermesse géante alliant jongleurs, clowns, marionnettes, chamboule-tout, petit train et bien d'autres animations fera**

le bonheur des enfants. L'espace multimédia ainsi que le stand patinette électrique séduira sans aucun doute les ados et les plus grands. Plusieurs groupes de musique se produiront tout au long de la journée dans les rues du village sur trois scènes. Crêpes, barbe à papa, glaces et autres gourmandises seront proposées tout au long de la journée avec notamment la participation de l'association des commerçants (CAPL) et des restaurateurs de Biot.

Nombre d'associations, de particuliers, d'entreprises et d'artistes se mobilisent et œuvrent bénévolement à l'organisation de cette journée. L'envie est bien là de mettre en avant la solidarité citoyenne et de rassembler le plus de dons possibles.

Nous comptons sur vous tous pour relayer l'information espérons que vous vous mobiliserez en très grand nombre pour cette journée festive unique en son genre à Biot.

En cas de mauvais temps, la Beautiful day pourra être reporté au 6 mars ou au 20 mars.

S P O R T S



UNION SPORTIVE SOPHIA BASKET (USSB)

LE COME BACK DES FILLES !



Depuis le début de l'USSB en 2002 et jusqu'en 2010, le club comptait une équipe féminine senior en région, une en

départemental et une à deux équipes de jeunes suivant les saisons. En 2011, faute de relève, il ne restait plus que les jeunes.

À la rentrée 2014, une équipe « loisirs » est constituée avec 10 participantes. L'occasion de créer un groupe soudé et de prendre ses marques. Après un an d'entraînements et de matches amicaux, Alexandra, l'entraîneur, lance le défi de mener l'équipe en **Championnat Préexcellence Départemental** dès la rentrée 2015. Hétéroclite, le groupe est composé d'anciennes joueuses « mamans », de jeunes pousses pleines de fougue mais aussi de débutantes. Le programme est lancé.

Alexandra organise des sessions de footing pour la remise en jambe, d'exercices stratégiques et techniques selon les niveaux et surtout de moments d'union et de convivialité. Aujourd'hui, 16 « filles » composent l'équipe USSB senior féminine âgés de 16 à 45 ans avec pour objectif, doucement

mais sûrement, de rentrer tous les paniers de la Victoire.

« Cette année nous avons 40 licenciées féminines dans le club pour 3 équipes (U11, U13 et Seniors). Nous espérons pouvoir proposer la catégorie U15 féminine pour la saison prochaine. Ainsi nous offrirons à toutes les basketteuses de Biot, Sophia-Antipolis et Valbonne la possibilité de jouer au sein du club », se réjouit Alain Le Beguec, Vice-président.

L'équipe féminine senior s'entraîne le lundi 19h30 au lycée Simone Veil. N'hésitez pas à venir allier sport et bonne humeur. La toute nouvelle tenue noire et orange des Foxy's vous attend !

3,2,1 shootez !

> www.sophiabasket.com

Biot on line !

Retrouvez la Ville de Biot sur les réseaux sociaux

- Recevez les informations utiles et culturelles en direct sur **Facebook** et sur **Twitter** : **VilledeBiot** pour ne rien manquer de l'actualité biotoise. L'Association des Commerçants a aussi son Facebook : **BiotNews** pour les bons plans Artisanat, Restaurants, Boutiques.
- Pour les services communaux, les démarches administratives, les programmes complets, consultez le **site officiel** de la ville : **www.biot.fr**.
- Suivez-nous sur **Flickr Ville de Biot** pour toutes les rétrospectives photos et **Youtube** ou **Dailymotion Ville de Biot** pour voir ou revoir les événements phares de la ville.

EN 2016, RESTEZ CONNECTÉ !



VINCENT VALLÉE, LE JUDO DANS LA PEAU



©Robert Danis

Chez les Vallée, le judo est une histoire de famille. Licencié du Dojo Biotois jusqu'à ses 15 ans, Vincent a été formé par son père avant de rejoindre le Pôle Espoir de Nice. « *J'étais un enfant turbulent. J'ai écouté mon père qui m'a mis au judo. Je me suis pris au jeu, j'ai gagné des compétitions et j'ai continué* ». Parti à 18 ans pour rejoindre le Pôle France Orléans puis l'INSEP, le judoka se fait remarquer par ses performances : médaillé aux Championnats de France cadets, champion de France juniors et 5^{ème} aux Championnats d'Europe juniors.

Il rejoint l'Olympic Judo Nice en 2013 et poursuit sa carrière avec une 5^{ème} place aux Championnats de France 1^{ère} division, une victoire aux Jeux de la Francophonie à Nice et la 5^{ème} place aux Universiades de Kazan (Russie). Il intègre le groupe haut niveau de l'OJNice dans l'espoir d'une sélection en équipe de France pour les Jeux Olympiques de 2020. Pour Vincent, « *c'est un rêve. Le judo c'est un choix de vie, c'est dur mais il y a pire dans la vie.* » Un jeune talent à suivre.

3 JUDOKAS BIOTOIS AUX EUROPEAN MASTER GAMES

En octobre dernier, les European Master Games accueillait près de 10 000 sportifs vétérans venus du monde entier pour s'affronter dans 27 disciplines à Nice. L'occasion pour le Dojo Biotois de porter haut les couleurs de la ville dans sa discipline. Nicolas Vegezzi, l'un des professeurs du club a décroché la médaille d'argent face au représentant Russe. Sylvain Châtelet est entré sur les tatamis avec un Ippon sur Uchi Mata dès le début du tournoi. Blessé à la cuisse lors de son deuxième combat, il a poursuivi et terminé la compétition avec la médaille de bronze. Eddy Michelland s'est, quant à lui, classé cinquième de sa catégorie. Une grande fierté pour le club.



TEXTO



le ball-trap encadré pour les jeunes

Le groupe Laporte, installé à Biot, est leader mondial en matière d'équipements de Ball-trap comme ceux qui seront utilisés pour les JO de Rio en 2016. Cette année sera aussi riche en développement avec le lancement mondial du premier réseau social consacré au tir : Weshoot (1). En parallèle, l'entreprise inaugure à destination des jeunes : Laporte Academy (2).

Laporte Academy a pour objectif d'inciter les clubs à créer leur école du Tir et de l'Excellence pour transmettre aux plus jeunes des vertus telles que l'enthousiasme, la prudence, l'équilibre, le discernement et le respect. Mais aussi de développer et promouvoir ce sport d'une manière adaptée en mettant l'accent sur le choix des fusils et équipements, la méthode d'entraînement, le type de plateaux tirés et la préparation à la compétition sportive.

« *Un fusil ne devient une arme qu'entre les mains du guerrier ou de l'ignorant. L'enseignement des sports de tir contribue à responsabiliser les pratiquants tout comme le permis de conduire permet de responsabiliser les conducteurs...* », explique Jean-Michel Laporte, soucieux du rôle pédagogique qu'il joue auprès des jeunes.

L'instruction sera prodiguée par des initiateurs expérimentés et agréés FFBT (3). De grands noms du tir français se sont déjà

portés volontaires pour parrainer cette académie. Enfin, pour maintenir le lien entre les générations et cibler ce jeune public, Laporte compte sur son réseau social mondial Weshoot qui permet de rester connecté au club, à l'école, à la déontologie, aux sportifs de haut niveau mais aussi à leurs parents, amis, initiateurs et parrains.

(1) Télécharger WeShoot sur AppStore ou GooglePlay
(2) Plus d'info : academy@laporte.biz
(3) FFBT : Fédération Française de Ball-Trap

TABLETTE EN LIBRE ACCÈS À LA POSTE

Une tablette numérique est en libre accès à la Mairie Principale. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

De nombreux services sont accessibles : consultation de compte de la Banque Postale, calculer le tarif d'un envoi, commander des timbres, suivre un colis...

Vous pouvez également naviguer sur les sites des services publics : allocations familiales, assurance maladie, Pôle Emploi, Legifrance pour vous informer sur les aides et démarches.

Les sites de la Mairie et l'Office de Tourisme sont présents, de même que le cadastre et le site amendes.gouv.fr.

LES LOUPS DE BIOT

Nouvelle association à Biot : créée par un groupe d'étudiants du BBA EDHEC, les Loups de Biot récoltent des fonds financiers, des dons et autres ressources afin d'aider à la reconstruction de la Verrerie de Biot.



DÉFI SPORTIF : 2^{ème} édition Bike and Run

Forte du succès de sa première édition, le défi Bike and Run revient le **dimanche 13 mars à 13h**.

Le départ est prévu au complexe sportif Pierre Operto pour un circuit de 16 kilomètres sur le territoire escarpé de Biot. Les équipes, uniquement composées de duos, sont chronométrées sur le parcours avec un seul VTT. Le jogger fatigué devient vététiste et vice-versa. Deux courses seront ouvertes aux enfants pour l'occasion, une pour les benjamins et les minimes et la seconde réservée aux enfants (de 8 à 10 ans) à vélo accompagnés d'un parent jogger.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 mars 2016. Les bénévoles seront les bienvenus pour aider à la mise en place et à l'encadrement de la manifestation.

Ils peuvent s'inscrire sur le site <http://finishersantibes.com>. De nombreux lots sont à gagner.



Activ'Ta Terre !

1 an avant les intempéries, le centre de loisirs « section adolescents » de Biot a répondu à un appel à projet de la CASA nommé ACTIV' TA TERRE sur les risques naturels et l'environnement de la brague. Sur la base du DICRIM actuel, les adolescents ont donc créé des affiches comme celle-ci.



PAROLES DE BIOTOIS

NOUVEAU À BIOT

ABM PRODUCTIONS

Société événementielle

L'équipe d'ABM Productions propose des animations adultes et enfants, vous assiste dans la création d'événements et des prestations DJ. Mariage, communication, relations publiques, Lydia Bento et Benjamin Maurand vous accompagnent pour garantir la réussite de vos manifestations personnelles comme professionnelles.
www.abmproductions.com

E-SECRETARIAT 06

Assistante indépendante

Sophie Pierini propose des services dédiés à l'assistance en gestion administrative et commerciale spécialisée dans les PME. Un service à la carte pour répondre à vos besoins commerciaux et simplifier vos tâches administratives.
396 chemin des Issarts
www.e-secretariat06.com
Tél. 04 83 59 80 34

LE NOMAD'S

Restaurant marocain

Le restaurant le Nomad's vous accueille dans une ambiance insolite et audacieuse au cœur du Maroc. Ouvert du mercredi au dimanche de 19h à 22h, l'équipe vous propose un brunch berbère les samedis et dimanches midi.
14 chemin neuf
Tél .09 66 80 31 58
www.nomads-biot.com



MANON DES SOURCES

Esthéticienne

Manon Demaria a ouvert son centre d'esthétique au cœur de l'espace Biot 3000. Au programme : massage, gommage, soins du visage et du corps, maquillage, épilation... Manon vous chouchoute et vous propose une gamme de prestations complètes pour votre bien-être.
495 route de la mer
Tél. 04 93 95 98 32

COUP DE POUCE

Aide à domicile

Coup de pouce effectue vos petits travaux de jardinage et de bricolage, entretient votre maison, garde vos animaux ou votre domicile en votre absence. Bref Laurent Kopf facilite votre quotidien.
Tél. 04 93 65 11 82

JEAN-MICHEL OPERTO

Verrerie d'art

Jean-Michel Operto a ouvert sa boutique à Biot Village. Le verrier d'art expose et vend ses vases et flacons en verre soufflé décorés d'inclusions d'émaux et de feuilles d'or.
5 Rue du Portugal



VOYAGE ARBUGIOS

« Voyage ARBUGIOS » est une nouvelle association qui propose aux biotois de tout âge de s'unir pour bénéficier de tarifs préférentiels pour des voyages.
La prochaine réunion aura lieu au CCAS de BIOT le 22 janvier 2016 à 10h.
Objectif : préparer le prochain voyage au Portugal.
Contact : 06 70 40 81 06 ou michel.coullet@gmail.com

« Suite aux efforts qui ont été faits pour améliorer les lignes de bus desservant le lycée de Valbonne, je tiens à remercier personnellement Madame Le Maire et son équipe pour avoir tenu son engagement, en instaurant cette nouvelle ligne de bus (30S) pour les lycéens habitant le quartier Saint Philippe. Merci pour votre écoute et vos actes. »

Antoine Avellaneda

« Merci pour tout ce que vous faites pour la commune de Biot. »

M^{me} Gianti

« Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour nous pendant les inondations du 3 octobre 2015, nous n'oublierons jamais, tout ce que vous avez pu mettre en place pour faire face à cette catastrophe qui est gravée en nous. Toutes les personnes qui nous ont aidées ont été d'un réconfort inoubliable. Nous n'avons manqué de rien et avons reçu un soutien moral et physique. »

M^{me} et M^{lle} Deville

« Merci pour la manière dont la Mairie de Biot s'est mobilisée pour venir en aide aux sinistrés et un grand bravo à tous les services municipaux qui font de leur mieux pour aider les personnes en difficulté. »

M^r et M^{me} Claret-Tournier

« Nous remercions l'Espace des Arts et de la Culture pour sa générosité, son aide, son réconfort et son soutien. Cela nous a permis de retrouver motivation et courage. Grâce à vous, nous avons pu faire face à nos grandes difficultés. Sans votre généreuse participation, nous n'aurions pas pu nous reconstruire aussi rapidement. »

Famille Ayachi

« Nous tenons à vous exprimer sincèrement toute notre gratitude pour les initiatives dont vous avez fait preuve, à notre égard, lors des pluies diluviennes et destructrices du 3 octobre 2015. L'équipe municipale que vous avez mise à notre disposition démontre un dévouement exemplaire. Nous vous serions gré de bien vouloir complimenter en notre nom les services départementaux dont vous avez provoqué l'intervention qui ont agi avec une efficacité remarquable appréciée par tous. L'intervention rapide de tous ces services a été d'un grand secours moral et matériel atténuant fortement notre détresse et limitant ainsi les dégâts engendrés par ce sinistre hors norme. Ce sont joints en renfort de nombreux bénévoles dont nous soulignons l'efficacité et qui ont largement prouvé que la solidarité n'est pas un vain mot et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. Nous tenons à vous remercier profondément pour la distribution de denrées alimentaires, vêtements et produits divers que vous avez mis en œuvre. Cet apport a permis de subvenir immédiatement à nos besoins les plus urgents. Toutes ces actions fortement appréciées par nous tous sont gravées à jamais dans nos mémoires. »

Les riverains de la Valmasque réunis



CARNET

DÉCÈS

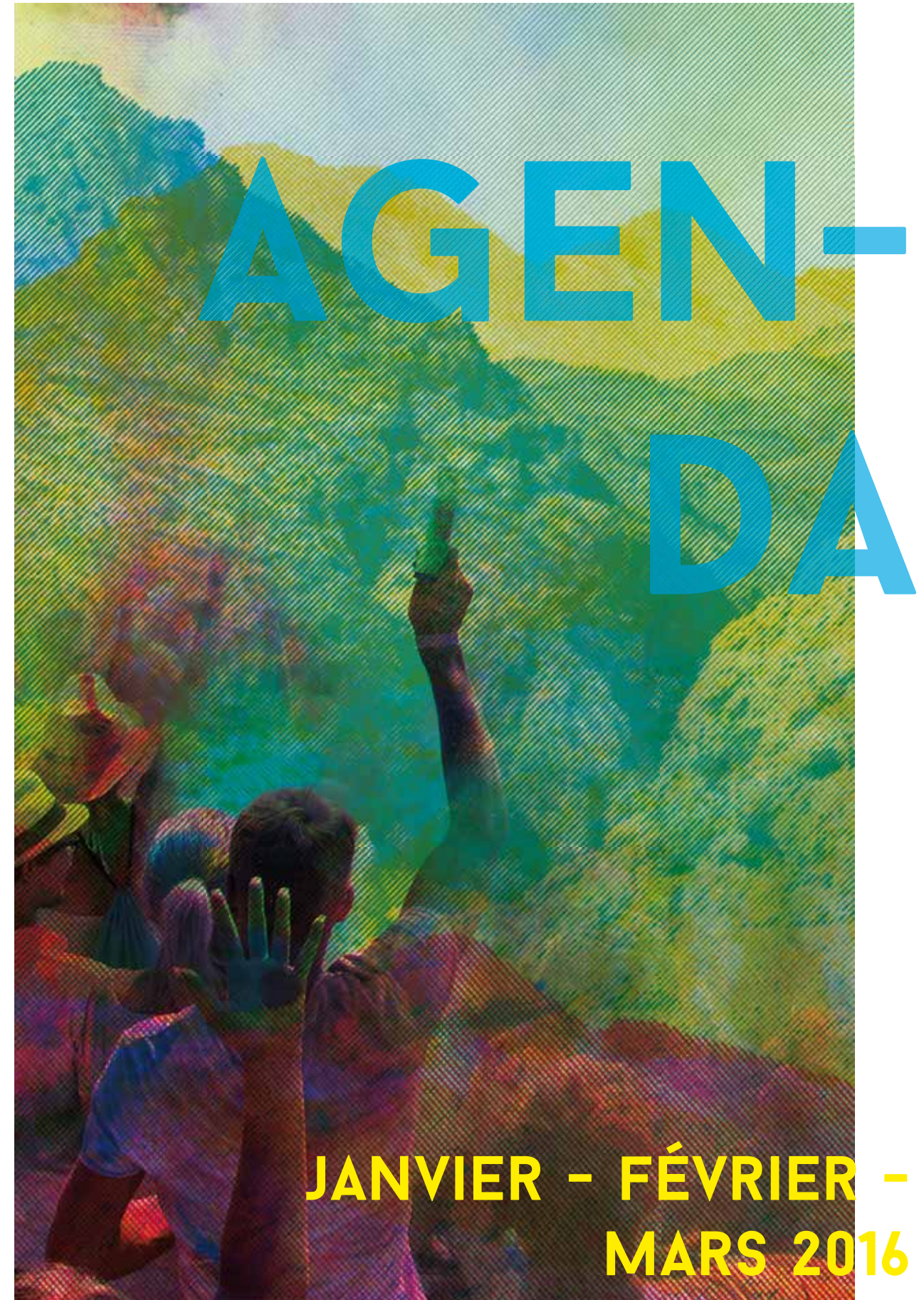
Guislaine MELOTTI née BODDAERT, le 25 janvier 1936, décédée le 18 octobre 2015
 Rita GIUNIPERO née ARMIGLIATO, le 3 août 1921, décédée le 3 octobre 2015

MARIAGES

Cyrielle OZIMEK et Baptiste MERRIEN le 10 octobre 2015
 Chika TANIGUCHI et Grégory AMBOS le 23 octobre 2015

NAISSANCES

Lila De Carvalho-Jospin née le 4 septembre 2015
 Shayma Martani née le 11 septembre 2015
 Marie Marielle Gazeau née le 7 octobre 2015
 Hugo Santo Perez né le 14 octobre 2015
 Lucas Dalmasso né le 20 octobre 2015
 Adam Meissonnier né le 21 octobre 2015
 Sofia Anaïs Rachinel née le 31 octobre 2015
 Mathys Thomas Rattier né le 5 novembre 2015
 Eloi Plessis né le 5 novembre 2015
 Jordan Poullier né le 27 novembre 2015
 Angela Sophia Vicino née le 24 novembre 2015
 Alicia Sophie Dulce Dur née le 10 décembre 2015



AGENDA

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2016

EXPOSITIONS...



EXPOSITION TEMPORAIRE "LIBERTÉ, J'ÉCRIS TON NOM"

FERNAND LÉGER-
PAUL ÉLUARD, UN
DIALOGUE ENTRE
POÉSIE ET PEINTURE

DU 28 NOVEMBRE 2015 AU 7 MARS 2016
MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Le musée national Fernand Léger organise du 28 novembre 2015 au 7 mars 2016, une exposition consacrée à l'amitié qui a lié le poète Paul Éluard à Fernand Léger et à leur commun engagement pour un art vrai, à la fois réaliste et poétique. L'exposition revient sur leur principale collaboration autour du poème Liberté, devenu l'emblème de la résistance artistique durant la dernière guerre. Contact : 04.92.91.50.20



APNÉE PIERRE FROLLA PAR GREGORY LECOEUR

DU 26 MARS AU 4 JUIN, SALLE D'EXPOSITION
MÉDIATHÈQUE

Exposition de photographies autour de la plongée et du fond marin.



EXPOSITION MONUMENTALE - LES CAPRON

JUSQU'EN AVRIL 2017
BIOT VILLAGE

En parallèle à l'exposition proposée au Musée d'Histoire et Céramique Biotaises, la Ville de Biot propose une exposition de 11 œuvres monumentales de Jacotte et Roger Capron qui seront présentées pendant 2 ans jusqu'en avril 2017 dans les rues de Biot village.

L'exposition est réalisée en partenariat avec le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises et de Reinhold Harsch.

10 OCTOBRE 2015 AU 6
MARS 2016

PORCELAINE, PORCELAINES"

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE
CÉRAMIQUE BIOTOISES
Pour évoquer l'art délicat de la
porcelaine artisanale, le Musée
d'Histoire et de Céramique a
convié Christiane Filliatreau
qui crée ses œuvres dans le
confort de sa maison au cœur
du Lubéron et Serge Dos
Santos dont l'atelier est situé à
Vallauris, cité des céramistes.



DU MERCREDI
16 DÉCEMBRE
AU 9 MARS 2016
L'ÉCOLE DES
LOISIRS, 50 ANS
DE CRÉATION
MÉDIATHÈQUE

Exposition de dessins
originaux et d'affiches
emblématiques de L'École des
loisirs.

©RMN-ADAGP

calme bienfaisant, et approchez l'état de relaxation.

- **13:30 à 15:30** : Atelier LuminéSens : Reiki, animé par Alexandra Ollier. Le Reiki aide à rééquilibrer ses énergies dès les premiers symptômes : stress, insomnies.

DIMANCHE 6 MARS - 9H À 13H CUISSON DE VOS PLATS

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
Attention : pas de plats en verre
Renseignements : 04 93 65 78 00

VENDREDI 11 MARS - 20H30 FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE
Chœur : Chœur Régional Vocal Côte d'Azur
Orchestre : Sympho Sophia
À la direction : Nicole Blanchi
Soliste : Hélène Derrstroff, soprano
Piano : Renaud Moutier
Entrée : 15 € le concert, 10 € tarif réduit et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Renseignements au 04 93 65 78 00

DIMANCHE 13 MARS - 13H COURSE BIKE & RUN

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO
Inscription et renseignements sur www.timingzone.com

MARDI 15 MARS - 15H30 CINÉMA - CINÉ THÉMATIQUE

MÉDIATHÈQUE, SALLE D'ACTION CULTURELLE
Demandez la programmation au 04 89 87 73 00

SAMEDI 19 MARS - 16H30 CONFÉRENCE AREZZO - BERTRAND ROUSSEL

SALLE DES ASSOCIATIONS
" L'archéologie expérimentale".
Renseignements : 04 93 65 15 15

VENDREDI 25 MARS - 17H30 CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE, ESPACE MUSIQUES
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs.
Renseignements et inscription au 04 89 87 73 00

SAMEDI 26 MARS - 9H À 13H CUISSON DE VOS PLATS

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
Attention : pas de plats en verre
Renseignements : 04 93 65 78 00

SAMEDI 26 MARS - 10H - 14H30 ATELIERS MOELLEUX AU

CHOCOLAT

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
Cuisson et atelier GRATUIT
Renseignement au 04 93 65 78 00

SAMEDI 26 MARS - 15H30 RENCONTRE AVEC PIERRE FROLLA, CHAMPION DU MONDE D'APNÉE

MÉDIATHÈQUE, SALLE D'ACTION CULTURELLE
Présentation de son activité et de l'écologie marine. Exposition de photographies autour de la plongée et du fond marin « Pierre Frolla par Gregory Lecoeur », du 26 mars au 4 juin, Médiathèque, Salle d'exposition.
Renseignements au 04 89 87 73 00

DIMANCHE 27 MARS - 9H À 13H CUISSON DE VOS PLATS

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
Attention : pas de plats en verre
Renseignements : 04 93 65 78 00

JEUDI 31 MARS - 18H30 CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 31 MARS - 19H LA SCIENCE POUR TOUS - CONFÉRENCE D'OLIVIER THOMAS

SALLE DES ASSOCIATIONS
Les invertébrés marins : une ressource pour le développement durable des littoraux ?
Renseignements : 04 93 65 78 00 - Entrée libre

AVRIL

VENDREDI 1^{ER} AVRIL, SAMEDI 2 AVRIL ET DIMANCHE 3 AVRIL JOURNÉE EUROPÉENNE DES MÉTIERS D'ART

SAMEDI 2 AVRIL - 9H À 13H CUISSON DE VOS PLATS

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
Attention : pas de plats en verre
Renseignements : 04 93 65 78 00

SAMEDI 2 AVRIL - 10H À 14H30 ATELIER FOUGASSE

ANCHOIS
FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
GRATUIT. Renseignement au 04 93 65 78 00

DIMANCHE 3 AVRIL - 9H À 13H CUISSON DE VOS PLATS

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL

Attention : pas de plats en verre
Renseignements : 04 93 65 78 00L

MARDI 5 AVRIL - 15H30 CINÉMA - CINÉ THÉMATIQUE

MÉDIATHÈQUE, SALLE D'ACTION CULTURELLE

Demandez la programmation au 04 89 87 73 00

MERCREDI 6 AVRIL - 16H30 DES HISTOIRES

MÉDIATHÈQUE, ESPACE JEUNESSE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.
Renseignements et inscription au 04 89 87 73 00

JEUDI 14 AVRIL - 10H BÉBÉS LECTEURS

MÉDIATHÈQUE, ESPACE JEUNESSE
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions au 04 89 87 73 00

VENDREDI 15 AVRIL - 15H LE CLUB !

MÉDIATHÈQUE, SALLE D'ACTION CULTURELLE
Un rendez-vous musical bimestriel avec la musique improvisée : instantanée, acoustique, amplifiée, ethnique ou urbaine... Club#2 Jeremy Carlstedt/Serge Pesce - Renseignement et inscription au 04 89 87 73 00

SAMEDI 16 AVRIL - 9H À 13H CUISSON DE VOS PLATS

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
Attention : pas de plats en verre
Renseignements : 04 93 65 78 00

SAMEDI 16 AVRIL - 10H À 14H30 ATELIER FOUGASSETTE TRESSÉE

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
GRATUIT. Renseignements au 04 93 65 78 00

SAMEDI 16 AVRIL - 16H CONFÉRENCE AREZZO - JEAN-CLAUDE BLACHÈRE

SALLE DES ASSOCIATIONS
« Potières et bâtisseurs en Afrique ».
Renseignements : 04 93 65 15 15

DIMANCHE 17 AVRIL - 9H À 13H CUISSON DE VOS PLATS

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL
Attention : pas de plats en verre
Renseignements : 04 93 65 78 00

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

EN PÉRIODE SCOLAIRE :

CHAQUE MERCREDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES : LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H

Des visites et ateliers sont proposés aux enfants, familles et scolaires tout au long de l'année.



PERMANENCES

GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT, reçoit les Biotois sans rendez-vous **de 8h30 à 12h** en Mairie annexe :

Samedi 9 janvier avec Baptiste Merrien, *Conseiller Municipal délégué aux Affaires juridiques et à la Commande publique.*

Samedi 13 février avec Egidio Guarino, *Conseiller Municipal délégué aux Sports.*

Samedi 12 mars avec Michel Mazuet, *1^{er} Adjoint, délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports.*

GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT, reçoit les Biotois sans rendez-vous **de 8h30 à 12h** en Mairie principale :

Samedi 23 janvier avec Nathalie Bret, *Adjointe au Maire, déléguée aux Ressources Humaines et à la Communication.*

Samedi 27 février avec Jean-Paul Camatte, *Adjoint, délégué à la Sécurité et aux Risques naturels.*

Samedi 26 mars avec Alain Chavenon, *Adjoint, délégué à la Sécurité et aux Risques naturels.*

LA CONCILIATRICE DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les mardis après-midi, à partir de 16h30** en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10.

OPÉRATION FAÇADES : contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85

> www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages

Tous les mercredis de 16h à 18h

Presbytère, Biot.

MESES

Tous les dimanches à 9h15 à Valbonne et **à 11h** à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois.

CALENDRIER

Adoration du Saint-Sacrement tous les mercredis de 7h à 12h.

Prière des mères tous les lundis à 9h (sauf vacances scolaires) au presbytère suivie de la récitation du chapelet à l'église.

Prière des femmes autour de Sainte Marie-Madeleine tous les mercredis à 20h à l'église.

Célébration de la Chandeleur le 3 février à la messe de 12h15.

Cendres, entrée en carême, mercredi 10 février : messe et imposition des Cendres à Biot à 12h30, Valbonne à 9h et imposition des cendres sans messe à Sophia-Antipolis à 18h.

Journée de la réconciliation : samedi 19 mars, à Sophia-Antipolis 9h30/12h30, 14h30/18h.

Confessions à Biot et Valbonne aux heures des messes et célébrations.

Rameaux dimanche 20 mars : messes aux heures et lieux habituels.

Jeudi Saint : jeudi 24 mars : messe à Biot à 19h pour les 3 lieux de culte.

Vendredi Saint : vendredi 25 mars : office de la Passion à Valbonne à 19h.

Veillée Pascale à Sophia-Antipolis, samedi 26 mars à 20h30 suivie de la messe avec baptêmes d'adultes et adolescents.

Pâques dimanche 27 mars : messes aux heures et lieux habituels.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :
Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,30€

Judi 21 janvier
THE DANSANT à la Siesta
Départ 13h30 - Retour 17h30
Entrée gratuite, consommation payante sur place. Pièce d'identité obligatoire.

Judi 28 janvier
EPIPHANIE & VCEUX 2016
14H - Salle du foyer
Venez partager la galette des rois et fêter la nouvelle année.



Judi 11 février
FORTERESSE MÉDIEVALE - Villeneuve-Loubet
Départ 13h30 - Retour 17h30
Sur les traces des seigneurs de Villeneuve-Loubet, poussez les portes de la forteresse médiévale avec les guides de l'Office du Tourisme. Tarif de la visite : à régler sur place 7.00 € en espèces.

Judi 25 Février
MENTON - la Citronneraie et le Jardin Biovès & Latte (supermarché Italien)



Départ 8h - Retour vers 18h30
Dès notre arrivée nous visiterons une citronneraie (Tarif : 5 euros, à régler sur place en espèces). Puis Journée détente autour de la fête des citrons. Déjeuner libre.
Visite du Jardin Biovès et du salon des artisans et des orchidées sur le thème "Italie : le cinéma des années 60". (Tarif de groupe : 9 € à régler sur place en espèces). Au retour, nous ferons une halte à LATTE pour vos achats de produits Italiens.

Judi 3 Mars
LA BASTIDE AUX VIOLETTES - Tourrettes-Sur-Loup
Départ 13h15 - Retour 17h30
Visite gratuite du musée et de la serre avec commentaires sur les techniques de culture. Dégustation des produits. Démonstration, fabrication, et vente de bouquets de violettes à la boutique.

Mardi 8 Mars
JOURNEE DE LA FEMME - FÊTE DES GRANDS MÈRES
Salle du foyer à 14h
Venez déguster les bugnes et vous détendre avec Patricia, coiffeuse professionnelle qui pourra vous coiffer, et Manon, esthéticienne qui s'occupera de votre visage. Une après-midi pour être en beauté Mesdames !

Judi 10 Mars
PALAIS NIKAIKA - MES IDOLES
Départ 13h30 retour à la fin du concert vers 18h30.
Retrouvez vos idoles légendaires : Nicoletta, JJ Lafon, Daniel Gérard, Claude Barzotti, Michele Torr et bien d'autres !
Tarif de groupe Carré Or à 42.00 € (au lieu de 47.00). Inscription et paiement à l'ordre de "S aux S" avant le 10 février inclus.

Judi 17 Mars
MARCHÉ DE BORDIGHERA & RESTAURANT MUSICAL ARIAFINA à Dolce Aqua
Départ 7h45 - retour 18h30
Flânez au marché de Bordighera, puis déjeuner dansant chez AriaFina. Visite de Dolce Aqua. Tarif pour le déjeuner : 20 euros à régler au restaurateur par CB ou espèces.



BIOT VILLAGE

journée de fête en FAVEUR des SINISTRÉS

Dimanche 28 février

de
11h à 22h

Biotiful day

Dans les rues du Village
ORGANISÉ PAR BIOTIFUL

Jeux & Ateliers

Spectacles de rue

Stands multimédia

Concerts...

RENSEIGNEMENTS :
biotifulday@gmail.com

Avec le concours de :
l'APE du Village, l'APE du Moulin Neuf, Watt's Music, Brague Générations, Acta Events

FLASHEZ et retrouvez le programme complet de la manifestation

BIOT



GUILAINE DEBRAS
MAIRE DE BIOT
VICE-PRÉSIDENTE DE LA CASA

ET

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS PRÉSENTENT LEURS

MEIL-

-LEURS

VŒUX

20 / 16

WWW.BIOT.FR

BIOT